

Approbation des modalités de contrôle des connaissances  
et des compétences, des règles d'accès et des syllabus  
2025-2026 des filières PASS et L.AS

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 09 septembre 2025**

**Délibération 2025/09/CFVU – 120**

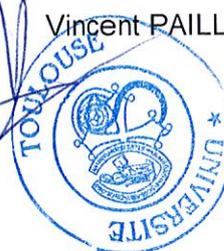
*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, les règles d'accès et les syllabus 2025-2026 des filières PASS et L.AS de la Faculté de Santé.**

Toulouse, le 09 septembre 2025

Le Vice-Président CFVU

  
Vincent PAILLARD  


Nombre de membres : 42  
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE  
Faculté de santé

## PASS - Parcours d'Accès Spécifique Santé

# **Modalités de contrôle des connaissances et compétences Validation de l'année PASS**

Année universitaire 2025/2026

- Vu le code de l'éducation
- Vu le code de la santé publique
- Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé
- Vu le décret n°2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu le décret n°2019-1126 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès au premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les Instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur -kinésithérapeute
- Vu l'arrêté du 22 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu l'avis du Conseil de Faculté de santé du 22/05/25
- Vu la décision de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 09/09/2025

Université de Toulouse  
Faculté de Santé  
Division de la formation  
133 Route de Narbonne  
31062 TOULOUSE Cedex 9  
Tél : 05.62.88.90.15 / 05.62.88.90.38  
Site internet <https://sante.univ-tlse3.fr>

## **CHAPITRE I**

### **DESCRIPTIF GLOBAL DE LA FORMATION**

#### **ARTICLE 1 - La formation PASS**

Le PASS est une des modalités d'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique.

Le PASS est une année de formation du premier cycle de l'enseignement supérieur qui permet aux étudiants d'accéder soit aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie des UFR de l'Université de Toulouse, ou à la formation de maïeutique au sein de l'école de sages-femmes de Toulouse.

Le PASS permet également l'accès par convention à la formation de masseur kinésithérapeute de l'institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK) du CHU de Toulouse.

#### **ARTICLE 2 - Les enseignements du PASS**

La formation contient :

- Une partie Tronc Commun Santé (TCS-UT) qui se déploie sur les 2 semestres, correspondant à 50 ECTS
- Une partie Option, correspondant à 10 ECTS :

PASS - option Droit (UT1)
PASS - option Géographie et aménagement - Géographie, Aménagement et Environnement (UT2)
PASS - option Histoire (UT2)
PASS - option Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (UT2)
PASS - option Philosophie (UT2)
PASS - option Sciences du langage (UT2)
PASS - option Sciences sociales - Gestion appliquée aux SHS (UT2)
PASS - option Sociologie (UT2)
PASS - option Chimie (UT)
PASS - option Electronique, énergie électrique, automatique (UT)
PASS - option Mathématiques (UT)
PASS - option Mécanique (UT)
PASS - option Physique-Chimie (UT)
PASS - option Sciences de la vie (UT)
PASS - option Sciences et humanités (UT)

Les enseignements sont répartis comme suit pour l'année universitaire 2025/2026 :

- Unités d'enseignement du SEMESTRE 1
  - o Chimie Génome Biochimie
  - o La cellule et les tissus
  - o Physique et physiologie
  - o Biostatistiques
  - o Anatomie
  - o Initiation à la connaissance du médicament
  - o Santé société humanité (santé publique et société humanité)
  - o
- Unités d'enseignement du SEMESTRE 2
  - o Spécifique médecine
  - o Spécifique maïeutique
  - o Spécifique odontologie
  - o Spécifique pharmacie
  - o Méthodologie, connaissance des métiers
  - o Anglais
  - o Option de licence (suivant l'inscription de l'étudiant)

### **ARTICLE 3 - Modalités de candidature**

De manière générale, tout candidat peut présenter deux fois sa candidature pour une admission dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique, sous réserve d'avoir validé au moins 60 ECTS supplémentaires lors de sa seconde candidature. En revanche, il ne peut présenter sa candidature que dans une seule université au cours de la même année universitaire.

L'inscription au PASS épuise une des deux possibilités de candidature, que l'étudiant ait ou non obtenu 60 ECTS et qu'il ait ou non eu la possibilité de déposer sa candidature pour une admission en MMOP-K.

Il n'existe pas de redoublement en PASS.

Le choix de l'option validé sur ParcoursSup est définitif, celui-ci ne peut pas être changé en cours d'année.

### **ARTICLE 4 - Annulation d'inscription**

Aucune annulation d'inscription au PASS ne pourra s'effectuer au-delà de la date du **31 octobre 2025**.

### **ARTICLE 5 – Etudiants en situation de handicap**

Pour bénéficier d'aménagements spécifiques dans le cadre de vos **études**, vous devez prendre contact avec le Pôle handicap étudiant (PHE) qui vous accompagnera dans vos démarches, de préférence au moment de l'inscription.

Pour bénéficier d'aménagements spécifiques dans le cadre de vos **examens**, vous devez prendre contact avec le Pôle handicap étudiant [phe.contact@univ-tlse3.fr](mailto:phe.contact@univ-tlse3.fr), à condition de respecter le calendrier disponible sur Moodle ou sur le site internet de l'université Toulouse III, (exception faite pour les étudiants en situation de handicap temporaire ou de survenue récente).

## **CHAPITRE II MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES – EXAMENS VALIDATION DE L'ANNEE**

### **ARTICLE 6 – MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET EXAMENS**

Deux sessions d'examen sont organisées dans l'année.  
Les examens sont constitués d'épreuves terminales écrites et anonymes.

Certaines épreuves écrites pourront être regroupées. La durée de l'épreuve sera alors globale et les temps des épreuves la composant seront donnés à titre indicatif.

Les unités d'enseignement sont évaluées de la manière suivante, en session 1 et en session 2 :

UE	Noms des Unités d'Enseignement	ECTS	Contrôle terminal	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE1	<b>CHIMIE GENOME BIOCHIMIE</b>	6	écrit	35 à 40 QCM	1h30
UE2	<b>LA CELLULE ET LES TISSUS</b>	6	écrit	30 à 40 QCM	45 mn
UE3	<b>PHYSIQUE ET PHYSIOLOGIE</b>	6	écrit	26 à 30 QCM	1h30
UE4	<b>BIOSTATISTIQUES</b>	2	écrit	15 à 20 QCM	1h
UE5	<b>ANATOMIE</b>	3	écrit	15 à 20 QCM	30 mn
UE6	<b>INITIATION A LA CONNAISSANCE DU MEDICAMENT ET AUTRES PRODUITS DE SANTE</b>	3	écrit	20 à 25 QCM	1h
UE7	<b>SANTE PUBLIQUE - SOCIETE HUMANITE</b>	4	écrit	35 à 40 QCM	45 min
	<b>SEMESTRE 1</b>	<b>30</b>			

UE	Noms des UE	ECTS	Contrôle terminal	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE8	Spécifique MEDECINE (*)	4	écrit	20 à 25 QCM	1h
UE9	Spécifique MAIEUTIQUE (*)	4	écrit	16 à 20 QCM	30 mn
UE10	Spécifique ODONTOLOGIE (*)	4	écrit	35 à 40 QCM	1h
UE11	Spécifique PHARMACIE (*)	4	écrit	20 à 25 QCM	1h
UE12	Connaissance des Métiers Méthodologie (CdM)	2	Présence et participation au séminaire obligatoire (VA/IV)**	Séminaire	6h
UE13	Anglais	2	écrit	20 à 25 QCM	30 mn
UE option licence	Suivant l'inscription de l'étudiant	10		Se référer aux modalités votées de chaque option	
	UE stage facultative***	0			
	<b>SEMESTRE 2</b>	<b>30</b>			

Concernant l'UE12, Connaissance des Métiers (CdM), si l'épreuve n'est pas validée par la présence obligatoire au séminaire l'étudiant sera Ajourné à l'UE 12 et donc au semestre. Il devra repasser la totalité de l'épreuve CdM à la session 2.

(\*) **IMPORTANT** : ces 4 unités d'enseignement sont obligatoires et font partie intégrante du semestre 2. Elles doivent être validées indépendamment de l'inscription aux formations.

Chaque unité d'enseignement (de l'UE1 à l'UE13) est validée et définitivement acquise dès lors que la moyenne de cette UE est égale ou supérieure à 10/20 sauf pour l'UE12\*\*.

(\*\*\*) L'UE stage est facultative et ne délivre pas d'ECTS. Conditions du stage :

- Seul un stage d'observation est autorisé ;
- La durée du stage est de 2 semaines maximum sauf cas exceptionnel validé par le responsable pédagogique (école de l'INSERM...) ;
- Le stage doit obligatoirement s'effectuer en dehors des périodes d'examens ;
- Seule la convention « type » de l'UT3 sera acceptée.

## **ARTICLE 7 – VALIDATION DE L'ANNEE**

La réussite du PASS permet de valider 60 ECTS.

Si l'étudiant obtient 60 ECTS et ne remplit pas les conditions pour accéder en MMOP-K, une poursuite d'études en 2<sup>ème</sup> année de licence lui est proposée de droit dans un ou plusieurs parcours de formation relevant de l'option choisie.

Pour valider l'année et obtenir 60 ECTS, l'étudiant doit : obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 au semestre 1 et au semestre 2.

La compensation n'est pas possible entre les deux semestres.

Chaque unité d'enseignement est validée soit par l'obtention d'une note égale ou supérieure à 10 soit par compensation entre les unités d'enseignement d'un même semestre, sauf pour l'UE12 pour laquelle la présence au séminaire de CdM est obligatoire.

La moyenne du 2<sup>ème</sup> semestre se calcule sur la base de 48 ECTS (hors UE12) + 10 ECTS de la mineure.

**L'absence à une épreuve quelle qu'en soit la raison vaut 0 ou InValidé pour l'UE12.**

\*\*VA : Validé et IV : Invalidé, résultat attendu

## **Organisation de la session 2**

Les étudiants n'ayant pas validé 60 ECTS à la session 1 du PASS sont convoqués à la session 2 (de rattrapage) pour valider leur année. Ils ne pourront en aucun cas accéder en 2<sup>ème</sup> année de MMOP-K.

En cas de semestre non validé, l'étudiant doit repasser toutes les UE pour lesquelles il n'a pas obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.

Les modalités de 2<sup>ème</sup> session sont identiques à celles de la session 1 (sauf cas particulier de l'UE12). Pour la 2<sup>ème</sup> session de l'UE12, il s'agira d'une épreuve écrite et anonyme de 15 minutes.

Dès lors qu'une épreuve fait l'objet de rattrapage, la note de rattrapage se substitue à la note obtenue en session 1. L'absence à une épreuve quelle qu'en soit la raison vaut 0.

A l'issue de la session 2 :

- L'obtention de 60 ECTS permet une poursuite d'études en 2<sup>ème</sup> année de licence dans un ou plusieurs parcours de formation relevant de l'option choisie.
- La non obtention de 60 ECTS entraîne la réorientation.
- L'étudiant ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 8/20 sur les 50 ECTS de santé en session 2 aura l'équivalence de l'option santé pour sa 2<sup>ème</sup> chance en LAS2 ou en LAS3.

Le redoublement n'est pas autorisé en PASS.

Toulouse, le

La Présidente de l'Université,  
Odile RAUZY



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**UNIVERSITÉ DE TOULOUSE**  
Faculté de santé

Licences Accès Santé  
LAS 1, LAS2 et LAS3

**Unité d'enseignement  
de l'option santé (mineure)**

**Modalités de contrôle des aptitudes  
et des connaissances (MCC)**

Année universitaire 2025/2026

- Vu le code de l'éducation,
- Vu le code de la santé publique,
- Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé
- Vu le décret n°2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu le décret n°2019-1126 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès au premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les Instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur -kinésithérapeute
- Vu l'arrêté du 22 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu l'avis du Conseil de Faculté de santé du 22/05/25
- Vu la décision de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du **09/09/2025**

Université de Toulouse  
Faculté de Santé  
Division de la formation  
133 Route de Narbonne  
31062 TOULOUSE Cedex 9  
Tél : 05.62.88.90.15 / 05.62.88.90.38  
Site internet <https://sante.univ-tlse3.fr>

## **ARTICLE 1 – MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET EXAMENS**

Deux sessions d'examen sont organisées dans l'année.

Les examens sont constitués d'épreuves terminales écrites et anonymes.

L'unité d'enseignement est évaluée de la manière suivante, en session 1 et en session 2 :

Nom de l'UE	Descriptif de l'UE	ECTS	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE mineure santé (semestre 2)	<u>FONDAMENTAUX EN SCIENCES DE LA SANTE – 1<sup>ère</sup> partie</u> Chimie Génome Biochimie Physique et Physiologie Biostatistiques Initiation à la connaissance du médicament	10  (50%)	35 à 40 QCM	1h15
	<u>FONDAMENTAUX EN SCIENCES DE LA SANTE – 2<sup>ème</sup> partie</u> La cellule et les tissus Anatomie Santé Société Humanité Méthodologie et connaissance des métiers (Médecine Maïeutique Odontologie Pharmacie Masso kinésithérapie)	(50%)		30 à 35 QCM

## **ARTICLE 2 – VALIDATION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT**

Pour valider l'Unité d'Enseignement et obtenir 10 ECTS, l'étudiant doit obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.

Les 10 ECTS de l'option santé sont capitalisables, l'option santé validée est définitivement acquise. Elle ne peut être représentée.

L'absence à une épreuve quelle qu'en soit la raison vaut 0.

Une compensation s'applique entre les deux matières composant l'UE.

### **Organisation de la session 2**

Les étudiants n'ayant pas validé l'UE à la session 1 sont convoqués à la session 2 (rattrapage) pour valider leur UE.

L'étudiant doit repasser la ou les matières où il n'a pas obtenu une note supérieure ou égale à 10/20. L'absence à une épreuve quelle qu'en soit la raison vaut 0.

Dès lors qu'une épreuve fait l'objet de rattrapage, la note de rattrapage se substitue à la note obtenue en session 1.

Toulouse, le  
La Présidente de l'Université

Odile RAUZY

PASS - Parcours d'accès spécifique santé

**Règles d'accès aux études MMOP-K**

Année universitaire 2025/2026

- Vu le code de l'éducation
- Vu le code de la santé publique,
- Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé
- Vu le décret n°2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu le décret n°2019-1126 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès au premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les Instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur -kinésithérapeute
- Vu l'arrêté du 22 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu l'avis du Conseil de Faculté de santé du 22/05/25
- Vu la décision de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du **09/09/2025**

Université de Toulouse  
Faculté de Santé  
Division de la formation  
133 Route de Narbonne  
31062 TOULOUSE Cedex 9  
Tél : 05.62.88.90.15 / 05.62.88.90.38  
Site internet <https://sante.univ-tlse3.fr>

## **ARTICLE 1 – Candidature et modalités d'inscription aux formations MMOP-K**

### **Candidature à MMOPK**

Conformément à l'arrêté du 4 novembre 2019, l'inscription en PASS vaut candidature à l'accès à une formation de Santé. Dès l'inscription administrative, les étudiants et étudiantes devront déposer les pièces justificatives suivantes :

- Descriptif du parcours de formation antérieur
- Attestation sur l'honneur d'une candidature unique en 2025/2026 et attestation du nombre de candidatures antérieures (PACES-PCEM1-PCEP1-PASS-LAS)

Un contrôle sera effectué par l'administration qui informera l'étudiant de la recevabilité de sa candidature.

Les étudiant.es auront **jusqu'au 31 octobre** de l'année en cours pour se désinscrire et ainsi conserver leurs deux chances d'accéder aux formations de Santé.

### **Choix des formations MMOP-K**

Une fois la candidature jugée recevable et dès la parution des résultats de 1<sup>ère</sup> session de l'année PASS, les étudiants procéderont à leur inscription pédagogique à une ou plusieurs des formations, parmi les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie, de maïeutique et de masseur kinésithérapeute (formation rattachée par convention). Seuls seront admis à effectuer ce choix, les étudiants ayant validé leur année de PASS avec une note moyenne supérieure à une note seuil définie, par formation de Santé, par le jury.

L'étudiant non inscrit dans une formation ne pourra pas être admis dans la formation qu'il n'a pas choisie et prétendre à l'admission en 2<sup>ème</sup> année MMOP-K dans cette formation.

## **ARTICLE 2 – Classement à l'issue du 1<sup>er</sup> groupe d'épreuves**

L'ensemble des notes obtenues aux unités d'enseignements est pris en compte pour établir le classement (hors UE12).

Afin de veiller à l'équité et à l'harmonisation entre les options, les notes obtenues dans les unités d'enseignement des différentes options disciplinaires de licence sont harmonisées entre elles pour réaliser un interclassement.

Le classement est obtenu en fonction des résultats des 48 ECTS des unités d'enseignement du tronc commun (hors UE12) et des résultats des 10 ECTS de la nouvelle note harmonisée de l'option disciplinaire de licence.

Le jury est souverain pour différencier les ex-aequo.

## **ARTICLE 3 - Admission en 2ème année MMOP-K à l'issue du 1er groupe d'épreuves**

Les candidats ayant obtenu des notes supérieures à des seuils définis par le jury sont admis dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie, de maïeutique ou de masso-kinésithérapie sans avoir à se présenter aux épreuves du second groupe. Toutefois, le pourcentage de ces admis ne peut excéder 50% du nombre de places offertes par formation.

Les listes des candidats admis, mentionnant le rang de classement, sont publiées sur Moodle.

Les candidats admis, à l'issue de cette phase, doivent, au plus tard huit jours avant le début des épreuves de la phase du second groupe, confirmer l'acceptation de leur admission en précisant, lorsque leur nom figure sur plusieurs listes d'admission, la formation de médecine, de pharmacie, d'odontologie de maïeutique ou de masso-kinésithérapie définitivement choisie, par voie dématérialisée, sur la plateforme « filières santé » permettant d'attester ainsi de la date de dépôt, leur acceptation d'admission dans une seule formation, sous peine d'en perdre le bénéfice.

Il aura au préalable déposé les justificatifs attestant du nombre de candidatures antérieures (PCEM1-PCEP1-PACES-PASS-LAS) et le descriptif du parcours de formation antérieur.

Le document « recapchoix » devra être conservé car celui-ci pourra être demandé par l'administration en cas de litige.

Cet accord vaut renoncement à se présenter au second groupe d'épreuves.

Un candidat ayant obtenu une admission directe dans une formation de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique à l'issue du premier groupe d'épreuves doit renoncer à cette admission s'il souhaite se présenter au second groupe d'épreuves pour une admission dans une ou plusieurs autres formations.

Il dispose néanmoins de la possibilité de présenter sa candidature au titre des épreuves du second groupe à la formation obtenue initialement par admission directe à l'issue du premier groupe d'épreuves.

#### **ARTICLE 4 - Accès au 2ème groupe d'épreuves**

Pour y accéder, les notes obtenues à l'issue du 1<sup>er</sup> groupe d'épreuves doivent se situer au-dessus des seuils définis par le jury.

Les épreuves du second groupe ne peuvent commencer qu'au terme d'un délai de quinze jours après publication de la liste des étudiants admis à l'issue des épreuves du premier groupe.

Les épreuves du second groupe sont constituées de deux épreuves orales :

Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Coefficient
Entretien n°1	10 mn	50%
Entretien n°2	10 mn	50%

**La présence aux épreuves du second groupe est obligatoire.**

**L'absence aux deux épreuves orales ne permet pas d'accéder à MMOP-K.**

L'absence à une des épreuves orales quelle qu'en soit la raison vaut 0.

#### **ARTICLE 5 – Classement à l'issue du 2<sup>ème</sup> groupe d'épreuves**

A l'issue du 2<sup>ème</sup> groupe d'épreuves, les coefficients suivants seront appliqués sur les notes des :

1 <sup>er</sup> groupe d'épreuves (suivant le classement à l'issue du 1 <sup>er</sup> groupe)	70%
2 <sup>ème</sup> groupe d'épreuves	30%

Le jury est souverain pour différencier les ex-aequo.

Le jury établit pour l'admission dans les formations de MMOP-K, par ordre de mérite, une liste principale et le cas échéant, une liste complémentaire pour chaque formation. Ces listes sont publiées sur Moodle.

Les candidats inscrits sur ces listes confirment, au plus tard huit jours après la publication des résultats, par voie dématérialisée, sur la plateforme « filières santé » permettant d'attester ainsi de la date de dépôt, leur acceptation d'admission dans une seule formation, sous peine d'en perdre le bénéfice.

Le choix de la filière sera validé définitivement par les ADMIS en amphi dit « Garnison ».

Toulouse, le

La Présidente de l'Université,  
Odile RAUZY



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**UNIVERSITÉ DE TOULOUSE**  
Faculté de santé

Division de la formation  
Service scolarité PASS-LAS

## LAS.1 - Licences Accès Santé 1

Université de Toulouse, Université Toulouse Capitole, INUC

# **Règles d'accès aux études MMOP**

Année universitaire 2025-2026

- Vu le code de l'éducation,
- Vu le code de la santé publique,
- Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé
- Vu le décret n°2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu le décret n°2019-1126 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès au premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu l'arrêté du 22 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les Instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur –kinésithérapeute
- Vu l'avis du Conseil de Faculté de santé du 22/05/25
- Vu la décision de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du **09/09/2025**

Université de Toulouse  
Faculté de Santé  
Division de la formation  
133 Route de Narbonne  
31062 TOULOUSE Cedex 9  
Tél : 05.62.88.90.15 / 05.62.88.90.38  
Site internet <https://sante.univ-tlse3.fr>

## **CHAPITRE I**

### **DISPOSITIF GENERAL**

#### **ARTICLE 1 - La formation L.AS1**

La L.AS1 est une année de formation permettant l'accès aux formations de médecine, de maïeutique, d'odontologie et de pharmacie.

Les Licences Accès Santé sont composées d'unités d'enseignement correspondant à la mention de licence (60ECTS) dans laquelle il a été accepté sur Parcoursup et d'une option Santé (10ECTS).

Liste des LAS1 ouvrant l'accès aux formations MMOP :

LAS-1 2025/2026	Filières ouvertes
<b>Université Toulouse Capitole</b>	
Administration économique et sociale	MMOP
Droit	MMOP
Droit – antenne Montauban	MMOP
<b>Université de Toulouse</b>	
Chimie	MMOP
Electronique, énergie électrique, automatique	MMOP
Mathématiques	MMOP
Sciences et humanités	MMOP
Mécanique	MMOP
Physique-Chimie	MMOP
Physique	MMOP
Sciences de la vie	MMOP
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	MMOP
<b>Institut national universitaire Champollion</b>	
Droit	MMOP
Informatique	MMOP
Mathématiques	MMOP
Physique, chimie	MMOP
Psychologie	MMOP
Sciences de la vie	MMOP
Langues étrangères appliquées affaires et commerce international	MMOP

#### **ARTICLE 2 - Modalités de candidature**

De manière générale, tout candidat peut présenter deux fois sa candidature pour une admission dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique, sous réserve d'avoir validé au moins 120 ECTS lors de sa seconde candidature. En revanche, il ne peut présenter sa candidature que dans une seule université au cours de la même année universitaire.

#### **ARTICLE 3 –Validation**

Les Licences Accès Santé sont validées à condition de valider à la fois les 60 ECTS de la mention de Licence (se reporter aux modalités votées par chaque établissement) et les 10 ECTS de l'option Santé en session 1.

L'année de LAS1 ne peut être redoublée.

## **CHAPITRE II**

### **CANDIDATURE ET ACCES A LA 2<sup>ème</sup> ANNEE MMOP**

#### **ARTICLE 4 – Inscription et Candidature aux formations MMOP**

##### **A/ Inscription aux formations MMOP-K**

Conformément à l'arrêté du 4 novembre 2019 et à l'arrêté du 22 octobre 2021, dès la parution des résultats de l'option santé en session 1 (les dates précises seront communiquées sur Moodle), les étudiants procéderont à leur inscription pédagogique à une ou plusieurs filières parmi les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique sur une plateforme dédiée.

Le document « contrat d'étude » attestant de ces inscriptions devra être conservé car celui-ci pourra être demandé par l'administration en cas de litige.

L'étudiant qui ne procédera pas à son inscription pédagogique en ligne ne pourra pas prétendre à l'admission en 2<sup>ème</sup> année MMOP.

Seuls seront admis à effectuer leur choix dans une filière de santé, les étudiants ayant préparé et validé l'option santé **avec une note  $\geq 10/20$  en session 1** et ayant obtenu à la licence une note  $\geq 10/20$  au semestre 1 **avec 30 ECTS minimum pour toutes les formations y compris les licences Flex** dans l'année universitaire de l'inscription (hors Régime Spécial d'Études\*).

##### **B/ Candidature aux formations MMOP-K**

Conformément à l'arrêté du 4 novembre 2019 et au décret du 05 juillet 2024 complétant l'article R631-1-1 du code de l'éducation, les candidats peuvent désormais déposer une candidature à l'admission en filières de santé, sous réserve de justifier de la validation des ECTS requis à la date de publication des résultats de l'étudiant.

De ce fait, celui-ci autorise les étudiants susmentionnés à candidater avant même la publication des résultats de leur année de licence sur une plateforme dédiée (les dates précises seront communiquées sur Moodle).

Il aura au préalable déposé les justificatifs attestant du nombre de candidatures antérieures (PCEM1-PCEP1-PACES-PASS-LAS) et le descriptif du parcours de formation antérieur.

Le document « contrat d'étude » attestant de cette candidature devra être conservé car celui-ci pourra être demandé par l'administration en cas de litige.

L'étudiant qui ne procédera pas à sa candidature en ligne ne pourra pas prétendre à l'admission en 2<sup>ème</sup> année MMOP.

Lors de sa première candidature, il doit avoir préparé et validé au moins 60 crédits ECTS dans l'année universitaire de l'inscription (hors régime spécial d'études\*).

La candidature est conditionnée par la validation obligatoire d'au moins 10 crédits ECTS dans des unités d'enseignements relevant du domaine de la santé.

Une commission comprenant au moins un représentant de chaque établissement peut se réunir pour examiner la recevabilité de certaines candidatures. L'administration informera alors l'étudiant de sa non recevabilité.

Si un étudiant de LAS1 a candidaté à l'accès sélectif et n'a pas obtenu les deux critères obligatoires de candidature (note  $\geq 10/20$  à la 1<sup>ère</sup> session de la mineure santé et validation de l'année de Licence à la 1<sup>ère</sup> session), sa candidature est annulée et il ne perd pas de chance d'accès.

\*RSE : Ne peuvent passer l'examen de l'option santé que l'année de la candidature.

#### **ARTICLE 5 – Classement à l'issue du 1<sup>er</sup> groupe d'épreuves**

L'ensemble des résultats obtenus aux épreuves des unités d'enseignements du semestre 1 (**30 ECTS minimum pour toutes les formations y compris les licences Flex**) de la licence est pris en compte pour établir le classement.

Le jury attribue les notes définitives après avoir procédé à l'harmonisation entre les différentes LAS et les résultats de l'option santé en prenant en compte pour 70% la note harmonisée de la Licence (cf.phrase ci-dessus) et pour 30% la note de l'option Santé.

## **ARTICLE 6 - Admission en 2ème année MMOP à l'issue du 1er groupe d'épreuves**

Les candidats ayant obtenu des notes supérieures à des seuils définis par le jury sont admis dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie, de maïeutique sans avoir à se présenter aux épreuves du second groupe. Toutefois, le pourcentage de ces admis ne peut excéder 50% du nombre de places offertes par formation.

Les listes des candidats admis, mentionnant le rang de classement, sont publiées sur Moodle.

Les candidats admis, à l'issue de cette phase, doivent, au plus tard huit jours avant le début des épreuves de la phase du second groupe, confirmer l'acceptation de leur admission en précisant, lorsque leur nom figure sur plusieurs listes d'admission, la formation de médecine, de pharmacie, d'odontologie de maïeutique ou de masso-kinésithérapie définitivement choisie, par voie dématérialisée, sur la plateforme « filières santé » permettant d'attester ainsi de la date de dépôt, leur acceptation d'admission dans une seule formation, sous peine d'en perdre le bénéfice.

Le document « recapchoix » devra être conservé car celui-ci pourra être demandé par l'administration en cas de litige.

Cet accord vaut renoncement à se présenter au second groupe d'épreuves.

La place obtenue dans une des formations de santé à l'issue du 1<sup>er</sup> groupe est conditionnée par la préparation et la validation de la licence à 60 ECTS en session 1 (validation du semestre 1 à 30 ECTS minimum **pour toutes les formations y compris les licences Flex**).

Un candidat ayant obtenu une admission directe dans une formation de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique à l'issue du premier groupe d'épreuves doit renoncer à cette admission s'il souhaite se présenter au second groupe d'épreuves pour une admission dans une ou plusieurs autres formations.

« Il dispose néanmoins de la possibilité de présenter sa candidature au titre des épreuves du second groupe à la formation obtenue initialement par admission directe à l'issue du premier groupe d'épreuves ».

## **ARTICLE 7 - Accès au second groupe d'épreuves**

Pour y accéder, les notes obtenues à l'issue du 1<sup>er</sup> groupe d'épreuves doivent se situer au-dessus des seuils définis par le jury.

Les épreuves du second groupe ne peuvent commencer qu'au terme d'un délai de quinze jours après publication de la liste des étudiants admis à l'issue des épreuves du premier groupe.

Les épreuves du second groupe sont constituées de deux épreuves orales dénommées « Mini Entretiens Multiples » :

Nature de l'épreuve	Examineurs	Durée de l'épreuve	Coefficient
Entretien n°1	X	10 mn	50%
Entretien n°2	Y	10 mn	50%

Ce second groupe d'épreuves évalue des compétences transversales, telles que l'aptitude à l'analyse et à la synthèse, à l'expression orale, à la communication sans prendre en compte le projet professionnel de l'étudiant.

**La présence aux épreuves du second groupe est obligatoire.**

**L'absence aux deux épreuves orales ne permet pas d'accéder à MMOP.**

L'absence à une des épreuves orales quelle qu'en soit la raison vaut 0.

## **ARTICLE 8 – Classement à l'issue du 2<sup>ème</sup> groupe d'épreuves**

A l'issue du 2<sup>ème</sup> groupe d'épreuves, les coefficients suivants seront appliqués sur les notes des :

1 <sup>er</sup> groupe d'épreuves (suivant le classement à l'issue du 1 <sup>er</sup> groupe)	70%
2 <sup>ème</sup> groupe d'épreuves	30%

Le jury est souverain pour différencier les ex-aequo.

Le jury souverain établit pour l'admission dans les formations de MMOP, par ordre de mérite, une liste principale et le cas échéant, une liste complémentaire pour chaque formation. Ces listes sont publiées sur Moodle.

Les candidats inscrits sur ces listes confirment, au plus tard huit jours après la publication des résultats, par voie dématérialisée, sur la plateforme « filières santé » permettant d'attester ainsi de la date de dépôt, leur acceptation d'admission dans une seule formation, sous peine d'en perdre le bénéfice. Ce choix est définitif.

Le choix de la filière est validé définitivement par les ADMIS en amphi dit « Garnison ».

Toulouse, le

La Présidente de l'Université,  
Odile RAUZY

Division de la formation  
Service scolarité PASS-LAS

## LAS 2 et LAS 3 - Licences Accès Santé 2 et 3

Université de Toulouse, Université Toulouse Capitole,  
Université Toulouse 2 Jean-Jaurès, INUC

# **Règles d'accès aux études MMOP-K**

Année universitaire 2025/2026

- Vu le code de l'éducation,
- Vu le code de la santé publique,
- Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé
- Vu le décret n°2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu le décret n°2019-1126 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès au premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu l'arrêté du 22 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les Instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur -kinésithérapeute
- Vu l'arrêté du 22 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu l'avis du Conseil de Faculté de santé du 22/05/25
- Vu la décision de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du **09/09/2025**

## **CHAPITRE I**

### **DISPOSITIF GENERAL**

#### **ARTICLE 1 – Les formations LAS2 et LAS3**

La LAS2 et la LAS3 sont des années de formation permettant l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie, de maïeutique. Elle permet également l'accès par convention à la formation de masseur kinésithérapeute de l'institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK), à l'exception des LAS2 et LAS3 STAPS.

Les 10 ECTS Santé peuvent avoir été acquis soit :

- à partir d'un PASS ou à partir d'une LAS1 validés antérieurement en session 1 ou en session 2 ;
- dans l'année en cours (L2 ou L3) en s'inscrivant à l'option Santé ;
- soit dans le cas d'un PASS-UT non validé après avoir obtenu **en session 2** une moyenne égale ou supérieure à **8/20 sur les 50 ECTS de santé**.

Peuvent candidater à MMOP-K, les étudiants inscrits en L2 ou en L3 correspondantes à l'option du PASS (UTC, UT2J, UT 2020/2025) ou faisant suite à une Licence 1 ou Licence 2 ouvrant l'accès santé (UTC, UT2J, UT, INUC 2020-2025).

Liste des LAS2 et LAS3 ouvrant l'accès aux formations MMOP-K :

LAS 2 / LAS 3 2025/2026	Filières ouvertes
<b>Université Toulouse Capitole</b>	
Administration économique et sociale	MMOP - K
Droit	MMOP - K
Droit (Antenne Montauban)	MMOP - K
<b>TSE -Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse</b>	
Economie	MMOP - K
<b>Université Toulouse 2 Jean-Jaurès</b>	
Mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales	MMOP - K
Histoire	MMOP - K
Géographie et aménagement - Géographie, Aménagement et Environnement	MMOP - K
Philosophie	MMOP - K
Sciences du langage	MMOP - K
Sciences sociales – Gestion appliquées aux SHS	MMOP - K
Sociologie	MMOP - K
<b>Institut national universitaire Champollion</b>	
Droit	MMOP - K
Droit et Gestion	MMOP - K
Electronique, énergie électrique, automatique	MMOP - K
Informatique	MMOP - K
Lettres	MMOP - K
Mathématiques	MMOP - K
Physique, chimie	MMOP - K
Psychologie	MMOP - K
Sciences de la vie	MMOP - K
Langues étrangères appliquées affaires et commerce international	MMOP - K
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	MMOP - K
<b>Université de Toulouse</b>	
Chimie	MMOP - K
Electronique, énergie électrique, automatique	MMOP - K
Genie civil (uniquement en LAS3)	
Informatique	MMOP - K
Mathématiques	MMOP - K
Mécanique	MMOP - K
Physique	MMOP - K
Physique, Chimie	MMOP - K
Sciences et Humanités	MMOP - K
Sciences de la vie	MMOP - K
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	MMOP - K

## **ARTICLE 2 - Modalités de candidature**

De manière générale, tout candidat peut présenter **deux fois** sa candidature pour une admission dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique et masso-kinésithérapie sous réserve d'avoir validé au moins 120 ECTS lors de sa seconde candidature. En revanche, il ne peut présenter sa candidature que dans une seule université au cours de la même année universitaire.

## **CHAPITRE II** **CANDIDATURE ET ACCES A LA 2<sup>ème</sup> ANNEE MMOP-K**

### **ARTICLE 3 – Inscription et Candidature aux formations MMOP-K**

#### A/ Inscription aux formations MMOP-K

Conformément à l'arrêté du 4 novembre 2019 et à l'arrêté du 22 octobre 2021, dès la parution des résultats de l'option santé en session 1 (les dates précises seront communiquées sur Moodle), les étudiants procéderont à leur inscription pédagogique à une ou plusieurs filières parmi les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique sur une plateforme dédiée.

Il aura au préalable déposé les justificatifs attestant du nombre de candidatures antérieures (PCEM1-PCEP1-PACES-PASS-LAS) et le descriptif du parcours de formation antérieur.

Le document « contrat d'étude » attestant de ces inscriptions devra être conservé car celui-ci pourra être demandé par l'administration en cas de litige.

L'étudiant qui ne procédera pas à son inscription pédagogique en ligne ne pourra pas prétendre à l'admission en 2<sup>ème</sup> année MMOP.

Seuls seront admis à effectuer leur choix dans une filière de santé, les étudiants ayant préparé et validé l'option santé avec une note  $\geq 10/20$  en session 1 et ayant obtenu à la licence une note  $\geq 10/20$  au semestre 1 **avec 30 ECTS minimum pour toutes les formations y compris les licences Flex** dans l'année universitaire de l'inscription (hors Régime Spécial d'Études\*).

#### B/ Candidature aux formations MMOP-K

Conformément à l'arrêté du 4 novembre 2019 et au décret du 05 juillet 2024 complétant l'article R631-1-1 du code de l'éducation, les candidats peuvent désormais déposer une candidature à l'admission en filières de santé, sous réserve de justifier de la validation des ECTS requis à la date de publication des résultats de l'étudiant.

De ce fait, celui-ci autorise les étudiants susmentionnés à candidater avant même la publication des résultats de leur année de licence sur une plateforme dédiée (les dates précises seront communiquées sur Moodle).

Il aura au préalable déposé les justificatifs attestant du nombre de candidatures antérieures (PCEM1-PCEP1-PACES-PASS-LAS) et le descriptif du parcours de formation antérieur.

Le document « contrat d'étude » attestant de cette candidature devra être conservé car celui-ci pourra être demandé par l'administration en cas de litige.

L'étudiant qui ne procédera pas à sa candidature en ligne ne pourra pas prétendre à l'admission en 2<sup>ème</sup> année MMOP.

Lors de sa première candidature, il doit avoir préparé et validé au moins 60 crédits ECTS dans l'année universitaire de l'inscription (hors régime spécial d'études\*).

Lors de sa seconde candidature, il doit avoir validé 60 crédits ECTS supplémentaires dans l'année universitaire de l'inscription (hors régime spécial d'études\*).

La candidature est conditionnée par la validation obligatoire d'au moins 10 crédits ECTS dans des unités d'enseignements relevant du domaine de la santé.

Une commission comprenant au moins un représentant de chaque établissement peut se réunir pour examiner la recevabilité de certaines candidatures. L'administration informera alors l'étudiant de sa non recevabilité.

Si un étudiant de LAS2-3 a candidaté à l'accès sélectif et n'a pas obtenu les deux critères obligatoires de candidature (note  $\geq 10/20$  à la 1<sup>ère</sup> session de la mineure santé et validation de l'année de Licence à la 1<sup>ère</sup> session), sa candidature est annulée et il ne perd pas de chance d'accès.

\*RSE : Ne peuvent passer l'examen de l'option santé que l'année de la candidature.

#### **ARTICLE 4 – Classement du 1<sup>er</sup> groupe d'épreuves**

La note minimum de 10/20, avec **30 ECTS minimum pour toutes les formations y compris les licences Flex**, au semestre 3 pour les L2 et au semestre 5 pour les L3 est prise en compte pour établir le classement. Le jury attribue les notes définitives après avoir procédé à l'harmonisation entre les différentes LAS.

#### **ARTICLE 5 - Admission en 2<sup>ème</sup> année MMOP-K à l'issue du 1<sup>er</sup> groupe d'épreuves**

Les candidats ayant obtenu des notes supérieures à des seuils définis par le jury sont admis dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie, de maïeutique ou de masso-kinésithérapie sans avoir à se présenter aux épreuves du second groupe. Toutefois, le pourcentage de ces admis ne peut excéder 50% du nombre de places offertes par formation.

Les listes des candidats admis, mentionnant le rang de classement, sont publiées sur Moodle.

Les candidats admis, à l'issue de cette phase, doivent, au plus tard huit jours avant le début des épreuves de la phase du second groupe, confirmer l'acceptation de leur admission en précisant, lorsque leur nom figure sur plusieurs listes d'admission, la formation de médecine, de pharmacie, d'odontologie de maïeutique ou de masso-kinésithérapie définitivement choisie, par voie dématérialisée, sur la plateforme « filières santé » permettant d'attester ainsi de la date de dépôt, leur acceptation d'admission dans une seule formation, sous peine d'en perdre le bénéfice.

Le document « recapchoix » devra être conservé car celui-ci pourra être demandé par l'administration en cas de litige.

Cet accord vaut renoncement à se présenter au second groupe d'épreuves.

La place obtenue dans une des formations de santé à l'issue du 1<sup>er</sup> groupe est conditionnée par la préparation et la validation de la licence à 60 ECTS en session 1 (validation du semestre 3 ou 5 à 30 ECTS minimum **pour toutes les formations y compris les licences Flex**).

Un candidat ayant obtenu une admission directe dans une formation de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou, de maïeutique à l'issue du premier groupe d'épreuves doit renoncer à cette admission s'il souhaite se présenter au second groupe d'épreuves pour une admission dans une ou plusieurs autres formations.

« Il dispose néanmoins de la possibilité de présenter sa candidature au titre des épreuves du second groupe à la formation obtenue initialement par admission directe à l'issue du premier groupe d'épreuves ».

#### **ARTICLE 6 - Accès 2<sup>ème</sup> groupe d'épreuves**

Pour y accéder, les notes obtenues à l'issue du 1<sup>er</sup> groupe d'épreuves doivent se situer au-dessus des seuils définis par le jury.

Les épreuves du second groupe ne peuvent commencer qu'au terme d'un délai de quinze jours après publication de la liste des étudiants admis à l'issue des épreuves du premier groupe.

Les épreuves du second groupe sont constituées de deux épreuves orales dénommées « Mini Entretiens Multiples »:

Nature de l'épreuve	Examineurs	Durée de l'épreuve	Coefficient
Entretien n°1	X	10 mn	50%
Entretien n°2	Y	10 mn	50%

Ce second groupe d'épreuves évalue des compétences transversales, telles que l'aptitude à l'analyse et à la synthèse, à l'expression orale, à la communication sans prendre en compte le projet professionnel de l'étudiant.

**La présence aux épreuves du second groupe est obligatoire**  
**L'absence aux deux épreuves orales ne permet pas d'accéder à MMOPK.**  
L'absence à une épreuve orale quelle qu'en soit la raison vaut 0.

## **ARTICLE 7 – Classement à l'issue du 2<sup>ème</sup> groupe d'épreuves**

A l'issue du 2<sup>ème</sup> groupe d'épreuves, les coefficients suivants seront appliqués sur les notes des :

1 <sup>er</sup> groupe d'épreuves (suivant le classement à l'issue du 1 <sup>er</sup> groupe)	70%
2 <sup>ème</sup> groupe d'épreuves	30%

Le jury est souverain pour différencier les ex-aequo.

Le jury souverain établit pour l'admission dans les formations de MMOP(K), par ordre de mérite, une liste principale et le cas échéant, une liste complémentaire pour chaque formation. Ces listes sont publiées sur Moodle.

Les candidats inscrits sur ces listes confirment, au plus tard huit jours après la publication des résultats, par voie dématérialisée, sur la plateforme « filières santé » permettant d'attester ainsi de la date de dépôt, leur acceptation d'admission dans une seule formation, sous peine d'en perdre le bénéfice. Ce choix est définitif.

Le choix de la filière est validé définitivement par les ADMIS en amphi dit « Garnison ».

Ce dispositif précité ne s'appliquera pas au-delà de la L3.

Toulouse, le  
La Présidente de l'Université,  
Odile RAUZY

# **PASS**

**Parcours d'Accès Spécifique Santé**

## **PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS**

**Année universitaire 2025/2026**

**Université de Toulouse**  
Faculté de Santé  
Division de la Formation- Scolarité PASS  
133 Route de Narbonne  
31062 TOULOUSE Cedex 9  
Tél : 05.62.88.90.15 – 05.62.88.90.38  
Site internet <https://sante.univ-tlse.fr>

# SOMMAIRE

## **SEMESTRE 1**

UE1	CHIMIE GÉNOME BIOCHIMIE	p. 4
UE2	LA CELLULE ET LES TISSUS	p. 7
UE3	PHYSIQUE ET PHYSIOLOGIE	p. 10
UE4	BIOSTATISTIQUES	p. 13
UE5	ANATOMIE	p. 15
UE6	INITIATION A LA CONNAISSANCE DU MÉDICAMENT	p. 17
UE7	SANTE PUBLIQUE - SOCIÉTÉ HUMANITÉ	p. 19

## **SEMESTRE 2**

UE8	SPÉCIFIQUE MEDECINE	p. 21
UE9	SPÉCIFIQUE MAÏEUTIQUE	p. 23
UE10	SPÉCIFIQUE ODONTOLOGIE	p. 25
UE11	SPÉCIFIQUE PHARMACIE	p. 27
UE12	MÉTHODOLOGIE – CONNAISSANCE DES MÉTIERS	p. 29
UE13	ANGLAIS	p. 32
UE MINEURE – OPTION DE LICENCE		p. 34

### **Message à l'attention des étudiants**

**Les noms des enseignants réalisant les cours sont donnés à titre indicatif et peuvent être amenés à être modifiés suivant les impératifs de chaque unité d'enseignement.**

Volume horaire de la L1 – PASS

**Semestre 1 : 30 ECTS**

Code UE	Intitulé UE	Crédits	Volumes horaires prévisionnels			Nombre total d'heures de cours
			Enseignements			
			CM	ED Présentiels par série	ED Dématérialisé Moodle	
1	CHIMIE GÉNOME ET BIOCHIMIE	6	33h	15h	0h	48h
2	LA CELLULE ET LES TISSUS	6	38h	7h30	2h30	48h
3	PHYSIQUE ET PHYSIOLOGIE	6	42h	6h	2h	50h
4	BIostatistiques	2	12h	0h	4h	16h
5	ANATOMIE	3	21h	3h	0h	24h
6	INITIATION A LA CONNAISSANCE DU MEDICAMENT ET AUTRES PRODUITS DE SANTE	3	21h	0h	3h	24h
7	SANTE PUBLIQUE SOCIETE HUMANITE	4	8h 20h	0h	0h	28h
<b>TOTAL SEMESTRE 1</b>		<b>30</b>	<b>195h</b>	<b>31h30</b>	<b>11h30</b>	<b>238h</b>

**Semestre 2 : 30 ECTS**

Code UE	Intitulé UE	Crédits	Volumes horaires prévisionnels			Nombre total d'heures de cours
			Enseignements			
			CM	ED Présentiels par série	ED Dématérialisé Moodle	
8	Spécifique MEDECINE	4	29h	3h	0h	32h
9	Spécifique MAIEUTIQUE	4	27h30	1h30	3h	32h
10	Spécifique ODONTOLOGIE	4	29h	3h	0h	32h
11	Spécifique PHARMACIE	4	24h	7h00	1h	32h
12	MÉTHODOLOGIE CONNAISSANCE DES MÉTIERS (CdM)	2	9h 2h	1h30 3h	2h30 5h	13h 10h
13	ANGLAIS	2	0h	0h	12h	12h
Option licence	Suivant l'inscription de l'étudiant	10				
<b>TOTAL SEMESTRE 2</b>		<b>30</b>	<b>120h30</b>	<b>19h</b>	<b>23h30</b>	<b>163h</b>

## UE1 - CHIMIE GENOME BIOCHIMIE

Nombre de crédits ECTS : 6

Niveau : PASS

Semestre 1

### Modalités d'évaluation du cours

35 à 40 QCM en 1h30

## CONTACTS

### Responsables :

SIXOU Sophie  
SAVAGNER Frédérique

### Équipe pédagogique :

#### *Chimie*

EL GARAH Fatima, EL HAGE Salomé, LAJOIE Barbara,  
COMPAGNE Nina, LETISSE Fabien ; STIGLIANI Jean-Luc

#### *Génome*

COUDERC Bettina, LANGIN Dominique,

#### *Biochimie*

AUSSEIL Jérôme, SAVAGNER Frédérique, SIXOU Sophie  
*Génome et/ou Biochimie (ED)*

CAMARE Caroline, CANTERO Anne-Valérie, CASPAR-  
BAUGUIL Sylvie, GALINIER Anne, GENNERO Isabelle,  
GENOUX Anne-Lise, HAMDJ Safouane, KELLER Laura, LE  
COLLEN Lauriane, LEMARIE Anthony, MONFERRAN  
Sylvie, SABOURDY Frédérique, TRUDEL Stéphanie

## Caractéristiques

Modalités : Présentiel

Nombre total d'heures de cours : 48h

Cours Magistraux : 33h

Enseignements Dirigés : 15h

Présentiel en série (15h) soit 10 séances  
d'1h30 par étudiant

Dématérialisé Moodle (0h)

## Objectifs des cours

### *Chimie*

- Être capable de déterminer la configuration électronique des atomes.
- Être capable de construire des molécules simples et d'établir leur géométrie.
- Comprendre les principes thermodynamiques des réactions chimiques et biochimiques.
- Savoir formuler des réactions d'oxydoréduction.
- Connaître les fonctions chimiques simples et être capable de nommer une molécule organique
- Connaître les règles de stéréochimie et être capable de déterminer la configuration d'une molécule organique ou d'une substance active

### *Génome*

- Connaître la structure et fonctions des acides nucléiques
- Connaître les notions de réplication, réparation et transcription de l'ADN et de traduction de l'ARN

### *Biochimie*

- Connaître la classification et structure des principaux glucides, acides aminés et protéines et lipides, ainsi que quelques-unes de leurs caractéristiques physicochimiques
- Connaître les définitions et notions de base de l'enzymologie
- Connaître les bases du métabolisme énergétique.

## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

### ● CHIMIE (13h30)

9h CM + 4h30 ED présentiel

A. Chimie Générale

7h LETISSE Fabien

#### *Chapitre I – L'ATOME*

- Structure électronique de l'atome

#### *Chapitre II - LA LIAISON CHIMIQUE*

- Différents types de liaisons chimiques (covalente, polarisée, ionique)
- La liaison en mécanique ondulatoire

#### *Chapitre III - LIAISONS INTER-MOLECULAIRES*

- Interactions de van der Waals
- Liaisons hydrogène
- Effet hydrophobe
- Importance biologique des liaisons de faible énergie

#### *Chapitre IV - ELEMENTS DE THERMODYNAMIQUE POUR LA CHIMIE ET LA BIOCHIMIE*

- Introduction
- Définitions
- Echanges d'énergie
- Premier principe de la thermodynamique
- Le second principe de la thermodynamique, l'entropie S
- L'enthalpie libre G

#### *Chapitre V - LES EQUILIBRES D'OXYDO-REDUCTION*

- Définitions
- Nombre d'oxydation
- Equation de NERNST et potentiels standard d'oxydo-réduction

B. Chimie Organique

2h EL GARAH Fatima

#### *Chapitre I – LES BASES DE LA STRUCTURE DES BIOMOLÉCULES*

- Nomenclature et description des fonctions chimiques
- Isomérisation et stéréoisomérisation

### ● GÉNOME (13h30)

9h CM + 4h30 ED présentiel

#### *Chapitre I - LES CONSTITUANTS DES ACIDES NUCLEIQUES*

2h COUDERC Bettina

- Structure des bases azotées, nucléosides et nucléotides
- Polynucléotides, appariement des bases

#### *Chapitre II - ADN : STRUCTURES, REPLICATION, REPARATION, VARIATIONS*

3h COUDERC Bettina

- Structure de l'ADN et de la chromatine
- ADN support de l'information génétique : gènes et génomes (viraux, procaryotes et eucaryotes : génomes nucléaire et mitochondrial de l'Homme)
- Réplication : procaryotes, spécificités chez les eucaryotes ; réplication chez les virus
- Mutabilité et dynamique de l'ADN ; Réparation de l'ADN

*Chapitre III- ARN : STRUCTURES ET FONCTION* 2h LANGIN Dominique

- Structures et fonctions des ARN
- Transcription des ARN et régulation de la transcription
- Maturation et modifications post-transcriptionnelles des ARN
- PCR en temps réel et RT-PCR quantitative

*Chapitre IV - TRADUCTION DES ARNm ET BIOSYNTHESE DES PROTEINES*

2h LANGIN Dominique

- Code génétique et cadre de lecture
- Biosynthèse des protéines (procaryotes et eucaryotes)

• **BIOCHIMIE (21h)**

**15h CM + 6h ED présentiel**

*Chapitre I - ACIDES AMINES, PEPTIDES ET PROTEINES*

4h AUSSEIL Jérôme

- Définition des acides aminés
- Structure et propriétés des 20 acides aminés naturels
- Propriétés physicochimiques des acides aminés
- Acides aminés dérivés : amines biogènes, ornithine et citrulline
- Définition des peptides et protéines
- Structure primaire, liaison peptidique
- Structures secondaires, tertiaire et quaternaire
- Propriétés physicochimiques des protéines, exemple de méthode d'analyse (SDS-PAGE)
- Relation structure-fonction et notion de domaines fonctionnels

*CHAPITRE II - ENZYMOLOGIE*

1h AUSSEIL Jérôme

- Enzymes, catalyse et cinétique enzymatique
- Mesure de l'activité enzymatique. Exemple de régulation (inhibiteurs)

*Chapitre III - LIPIDES :*

4h SIXOU Sophie

- Généralités, classification, propriétés physicochimiques
- Acides gras : structure, nomenclature, séries
- Dérivés d'acides gras (eicosanoïdes)
- Glycérolipides, principales lipases et phospholipases
- Sphingolipides
- Stérols et principaux dérivés stéroïdes (sels biliaires, hormones stéroïdes et vitamines)
- Lipoprotéines plasmatiques et rôles biologiques (transport des lipides)

*Chapitre IV - GLUCIDES*

3h SAVAGNER Frédérique

- Oses simples : isomères, anomères, fonctions chimiques
- Oses complexes : exemples de disaccharides, d'homo et d'hétéropolysaccharides
- Vitamine C
- Glycoconjugués (ici, que les glycoprotéines)

*Chapitre V - VUE D'ENSEMBLE DU METABOLISME*

2h SAVAGNER Frédérique

1h SIXOU Sophie

- Métabolisme des glucides : glycolyse, formation de l'acétylCoA (sans régulation)
- Cycle de Krebs
- Oxydation phosphorylante
- Métabolisme des lipides : bêta-oxydation des acides gras linéaires saturés
- Métabolisme intégré associé aux pathologies

## UE2 - LA CELLULE ET LES TISSUS

Nombre de crédits ECTS : 6

Niveau : PASS

Semestre 1

### Modalités d'évaluation du cours

30 à 40 QCM en 45 minutes

## CONTACTS

### Responsables :

COURTADE-SAÏDI Monique

PAGES Jean-Christophe

### Équipe pédagogique :

*Biologie Cellulaire*

CLAVEL Cyril, JONCA Nathalie, NOGUEIRA Léonor,

PAGES Jean-Christophe, SEGUI Bruno

*Histologie Embryologie*

BASSET Céline, COURTADE-SAÏDI Monique, CUSSAC

Daniel, DUBUCS Charlotte, DOUIN-ECHINARD Victorine,

EVRAUD Solène, LEFEVRE Lise, PARINI Angelo,

SAINTE-MARIE Yannis

## Caractéristiques

**Modalités : Présentiel**

**Nombre total d'heures de cours : 48h**

**Cours Magistraux : 38h**

**Enseignements Dirigés : 10h**

Présentiel par série (7h30) soit 5 séances

d'1h30 par étudiant

Dématérialisé Moodle (2h30)

## Objectifs des cours

Comprendre l'organisation des cellules et de leur environnement

Connaître les éléments constitutifs des différents tissus de l'organisme

Comprendre les 4 premières semaines du développement embryonnaire

## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

### • **BIOLOGIE CELLULAIRE (21h30)**

#### **Cours magistraux (16h)**

- Emergence des eucaryotes et structures cellulaires 4h PAGES Jean-Christophe
- Cellules souches et différenciation
- Membrane plasmique : structure
- Cytosol
  
- Membrane plasmique : fonctions & Communication cellulaire 3h NOGUEIRA Léonor
  
- Cytosquelette 5h CLAVEL Cyril
- Noyau et Division cellulaire
- Mitochondrie, Peroxysome
  
- Système endomembranaire, trafic intracellulaire 3h JONCA Nathalie
- Adhérence, migration, domiciliation
  
- Sénescence et mort cellulaire 1h SEGUI Bruno

#### **Enseignements dirigés en série et Moodle (5h30)**

- Identification et localisation des constituants cellulaires
- Exercices d'application (Moodle)
- Exercices et QCM d'entraînement  
(Programme de Biologie Cellulaire complet, présentiel)

### • **HISTOLOGIE/EMBRYOLOGIE (26h30)**

#### **Histologie/Cytologie**

**(16h CM + 1h30 ED présentiel + 1h30 ED Moodle)**

- A. Techniques Histologiques : 1h EVRARD Solène
- B. Tissus épithéliaux : 3h EVRARD Solène
- Histogenèse des épithéliums
  - Épithéliums de revêtement
  - Épithéliums glandulaires
- C. Tissus conjonctifs et squelettiques : 4h BASSET Céline
- Tissus conjonctifs
  - Tissus squelettiques
    - Cartilage
    - Os et histogenèse
- D. Cellules sanguines et hématopoïèse : 2h EVRARD Solène
- Méthodes d'étude cytologique du sang
  - Éléments figurés du sang : Aspects morphologiques et fonctionnels
  - Hématopoïèse (grandes lignes)

- E. Tissus musculaires : *3h CUSSAC Daniel*
- Tissu musculaire strié squelettique
  - Tissu myocardique
  - Tissu musculaire lisse

- F. Tissu nerveux : *3h CUSSAC Daniel*
- Organisation du système nerveux central et périphérique
  - Eléments constitutifs
  - Barrières sang / LCR / cerveau et régulation des échanges au niveau du système nerveux central
  - Méninges et liquide céphalo-rachidien

### **Embryologie**

***(6h CM + 1h30 ED présentiel)***

- A. Première et deuxième semaines de développement : *2h COURTADE Monique*
- Nidation
  - Anomalies de la nidation
- B. Gastrulation : formation de l'embryon tridermique : *3h COURTADE Monique*
- Destinée des trois feuillets
  - Neurulation - Phase somitique
- C. Délimitation de l'embryon et embryogenèse précoce : *1h COURTADE Monique*

## UE3 – PHYSIQUE ET PHYSIOLOGIE

Nombre de crédits ECTS : 6

Niveau : PASS

Semestre 1

### Modalités d'évaluation du cours

26 à 30 QCM en 1h30

## CONTACTS

### Responsables :

BERRY Isabelle  
SALABERT Anne-Sophie

### Équipe pédagogique :

#### *Physique*

BERRY Isabelle, CASSOL Emmanuelle, COURBON Frédéric, GANTET Pierre, PAYOUX Pierre, QUELVEN Isabelle, SALABERT Anne-Sophie, VIJA Lavinia

#### *Physiologie*

ARNAL Jean-François, CUSSAC Daniel, DOUIN-ECHINARD Victorine, LEFEVRE Lise, SAINTE-MARIE Yannis, TACK Ivan

## Caractéristiques

**Modalités : Présentiel**

**Nombre total d'heures de cours : 50h**

**Cours Magistraux : 42h**

**Enseignements Dirigés : 8h**

Présentiel par série (6h) soit 4 séances d'1h30 par étudiant

Dématérialisé Moodle (2h)

## Objectifs des cours

Cette UE illustre comment des lois décrites par la Biophysique expliquent plusieurs phénomènes physiologiques. L'homéostasie, la physiologie neuronale, musculaire et l'écoulement des liquides dans l'organisme sont régis par des lois de physique fondamentale comme les états de la matière, les propriétés colligatives des solutions, le pH ou encore la mécanique des fluides.

## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

### ● PHYSIQUE (25h30)

#### *Physicochimie*

**(7h CM +1h30 ED présentiel)**

- Introduction générale : grandeurs, dimensions, unités 2h SALABERT Anne-Sophie
- États de la matière
  
- Propriétés colligatives des solutions 4h QUELVEN Isabelle
- Les interfaces
- Déplacements moléculaires et échanges à travers une membrane
  
- pH et systèmes tampons 1h VIJA Lavinia

#### *Rayonnements ionisants*

**(7h CM +1h30 ED présentiel)**

- Physique du noyau atomique 3h GANTET Pierre
  - Energie (ondes et particules)
  - Stabilité/instabilité du noyau atomique.
  - Cinétique de la décroissance radioactive.
  - Filiations radioactives
  
- Interactions des rayonnements ionisants 3h Emmanuelle CASSOL
- Grandeurs dosimétriques, détection des rayonnements, appareils d'imagerie
  
- Radioprotection 1h COURBON Frédéric

#### *Fluides et imagerie*

**(7h CM +1h30 ED présentiel)**

- Les radiofréquences et leur utilisation en RMN 3h GANTET Pierre
- Contrastes en IRM
  
- L'eau : caractère exceptionnel, structure dipolaire et ses conséquences, propriétés thermodynamiques et leurs conséquences 2h C COURBON Frédéric
  
- Éléments de base de mécanique des fluides 2h PAYOUX Pierre

### ● PHYSIOLOGIE (24h30)

**(9h CM + 1h ED moodle)**

10h00 TACK Yvan

#### ***La Fonction d'homéostasie : approche intégrative du vivant***

- Organisation du vivant
- Les organismes vivants sont des systèmes ouverts
- Maintien des équilibres vitaux
- Limites des variations compatibles avec la survie cellulaire
- Bases de la communication cellulaire
- Régulation des fonctions homéostatiques (notion de rétrocontrôle)
- Exemple d'homéostasie thermodynamique : l'homéothermie

### **Homéostasie des compartiments liquidiens de l'organisme**

- Solutions biologiques
- Principales caractéristiques
- Unités de mesure des concentrations
- Compartiments liquidiens
- Distribution des volumes
- Mesures du volume des compartiments liquidiens
- Composition des compartiments liquidiens
- Transports et échanges entre compartiments
- Échanges entre les compartiments extracellulaire et intracellulaire, notion d'osmose
- Échanges entre les compartiments plasmatique et interstitiel
- Illustration : hypothèse de Starling et physiopathologie des œdèmes
- Échanges entre le compartiment plasmatique et le milieu extérieur, notion de bilan métabolique
- Exemple d'homéostasie électrolytique : homéostasie de l'équilibre acide-base

### **Bases de la physiologie neuronale**

**(5h CM +1h30 ED présentiel)**

*CUSSAC Daniel*

- Notions de base concernant le fonctionnement du neurone et du système nerveux
- Bases de l'électrophysiologie et méthodes d'étude
- Potentiels de membrane de repos : bases ioniques, mécanismes moléculaires.
- Potentiel électrotonique, potentiel d'action (notions de seuil, de périodes réfractaires, de sommation temporelle et spatiale)
- Conduction nerveuse de fibres myélinisées et non myélinisées.
- Bases du fonctionnement de la synapse, synapses excitatrices et inhibitrices, exemples de la synapse neuromusculaire
- Exemples de neurotransmetteurs.

**(7h CM+1h ED Moodle)**

*ARNAL Jean-François*

### **Bases de la physiologie musculaire**

- Notions de base : Forces, énergie
- Mécanismes moléculaires de la contraction
- Synapse neuromusculaire et couplage excitation – contraction
- Techniques de mesure de la contraction du muscle strié squelettique.
- Notions de précharge et de postcharge.
- Le muscle strié cardiaque : bases de l'ECG
- Caractéristiques physiologiques des muscles lisses.

### **La circulation : bases physiologiques**

- Mécanique des fluides : Pression, débit, régimes d'écoulement du sang, résistances à l'écoulement du sang (loi de Poiseuille)
- Contraintes mécaniques de la paroi vasculaire : relation pression – tension – rayon (loi de Laplace), notion de cisaillement endothélial.
- Mesure non invasive de la pression sanguine artérielle.
- Applications à l'hémodynamique et notion d'homéostasie circulatoire
- Exemple de physiologie d'organe : la circulation du muscle strié squelettique.

## UE4 – BIOSTATISTIQUES

Nombre de crédits ECTS : 2

Niveau : PASS

Semestre 1

Modalités d'évaluation du cours

15 à 20 QCM en 1h00

## CONTACTS

**Responsables :**

LEPAGE Benoit

WHITE-KONING Mélanie

**Équipe pédagogique :**

SHOURICK Jason

## Caractéristiques

**Modalités : Présentiel**

**Nombre total d'heures de cours : 16h**

**Cours Magistraux : 12h**

**Enseignements Dirigés : 4h**

Présentiel par série (0h) soit 0 séance

Dématérialisé Moodle (4h)

## Objectifs des cours

Les objectifs sont d'acquérir les éléments fondamentaux de biostatistiques et de méthodologie pour la mise en œuvre et l'interprétation d'études cliniques dans le vivant :

- Connaître les méthodes statistiques permettant de décrire la variabilité dans le vivant : les principales lois de distributions des variables aléatoires et leurs paramètres, les sources de variabilité dans le vivant, la définition des notions de biais et de précision
- Connaître les définitions de la probabilité, les probabilités conditionnelles et leurs applications dans le cadre de l'évaluation diagnostique
- Connaître la démarche et les principales méthodes permettant de contrôler le risque d'erreur statistique : L'estimation ponctuelle et par intervalle de confiance d'une moyenne ou d'un pourcentage, la démarche et l'interprétation des tests d'hypothèse et les risques d'erreur associés
- Connaître la démarche méthodologique et les principaux schémas d'étude en épidémiologie et en recherche clinique : les principes méthodologiques de l'essai contrôlé randomisé en double aveugle, les principaux schémas d'études observationnels (études de cohorte, études cas-témoins, études transversales) avec leurs mesures d'association (risques relatifs, odds ratios) et les biais attendus (biais de sélection, biais d'information, biais de confusion)

## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

### ● PROGRAMME DES COURS MAGISTRAUX (12h)

*5h LEPAGE Benoit*

- Mesure des phénomènes biologiques, notion de variabilité et de leur source
- Statistiques descriptives et variables aléatoires. Lois de probabilité discrète (Bernoulli binomial, Poisson) et continue (loi normale)
- Probabilités conditionnelles (rappel élémentaire de la théorie des ensembles, probabilités pour introduire sensibilité, spécificité et valeurs prédictives)
- Estimation ponctuelle et par intervalle de confiance

*4h WHITE-KONING Mélanie*

- Théorie générale des tests, risque alpha, risque bêta de deuxième espèce :
- Tests paramétriques de comparaison de moyennes (à une norme ou comparaison de deux moyennes avec échantillons indépendants et appariés)
- Test du chi 2 : test d'indépendance, test d'homogénéité, test d'adéquation à modèle théorique
- Corrélation et régression linéaire

*3h SHOURICK Jason*

- Epidémiologie clinique - Essais contrôlés randomisés, Études épidémiologiques observationnelles

### ● ENSEIGNEMENTS DIRIGÉS DÉMATÉRIALISÉS MOODLE (4h)

- TD 1 : Variabilité, statistiques descriptives, lois statistiques
- TD 2 : Estimations, probabilités conditionnelles,
- TD 3 : Tests statistiques
- TD 4 : Epidémiologie

## UE5 – ANATOMIE

Nombre de crédits ECTS : 3

Niveau : PASS

Semestre 1

### Modalités d'évaluation du cours

15 à 20 QCM en 30 minutes

## CONTACTS

### Responsables :

CHAYNES Patrick

LOPEZ Raphaël

DE BONNECAZE Guillaume

### Équipe pédagogique :

CHANTALAT Elodie

CARFAGNA Luana

WEYL Ariane

DE BARROS Amaury

## Caractéristiques

**Modalités : Présentiel**

**Nombre total d'heures de cours : 24h**

**Cours Magistraux : 21h**

**Enseignements Dirigés : 3h**

Présentiel par série (3h) soit 2 séances  
d'1h30 par étudiant

## Objectifs des cours

Anatomie générale (ostéologie, arthrologie, myologie).  
Connaissance des bases anatomiques des différents  
appareils.

## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

### ● ANATOMIE GÉNÉRALE (2h)

- Présentation, terminologie, organisation générale du corps humain
- Le système squelettique : organogenèse, classification, squelette
- Le système articulaire : organogenèse, classification, notion de mécanique articulaire
- Le système musculaire : organogenèse, classification, anatomie fonctionnelle

### ● L'APPAREIL CIRCULATOIRE (3h)

- Organogenèse, description générale
- Les circulations
- Le système cardionecteur

### ● L'APPAREIL RESPIRATOIRE (2h)

- Organogenèse
- Description générale
- Paroi thoracique

### ● L'APPAREIL DIGESTIF (4h)

- Organogenèse
- Description générale
- Paroi abdominale

### ● L'APPAREIL URO-GENITAL (2h)

- Organogenèse
- Description générale

### ● LE SYSTEME NERVEUX (3h30)

- Organogenèse
- Description générale, SNC, SNP, SNV
- Les grandes fonctions

### ● LE SYSTÈME MUSCULO-SQUELETTIQUE (4h30)

- Le membre thoracique
- Le membre pelvien
- La colonne vertébrale
- Le crâne et la face

### ● ENSEIGNEMENTS DIRIGÉS (3h)

## **UE6 – INITIATION À LA CONNAISSANCE DU MÉDICAMENT ET AUTRES PRODUITS DE SANTÉ**

Nombre de crédits ECTS : 3

Niveau : PASS

Semestre 1

Modalités d'évaluation du cours

20 à 25 QCM en 1h00

## **CONTACTS**

**Responsables :**

DESPAS Fabien

CHATELUT Etienne

**Équipe pédagogique :**

BREFEL-COURBON Christine, GUIARD Bruno,

TABOULET Florence

## **Caractéristiques**

**Modalités : Présentiel**

**Nombre total d'heures de cours : 24h**

**Cours Magistraux : 21h**

**Enseignements Dirigés : 3h**

Présentiel par série (0h) soit 0 séance

Dématérialisé Moodle (3h)

## **Objectifs des cours**

Maîtriser les notions fondamentales sur le médicament, en couvrant son développement, ses caractéristiques et son impact

## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

### ● PROGRAMME DES COURS MAGISTRAUX (21h)

- Cibles de médicaments : généralités
- Cibles des médicaments : les RCPG

*2h DESPAS Fabien*

- Cibles des médicaments : Récepteurs canaux / Canaux ioniques
- Cibles des médicaments : Récepteurs à activité enzymatique / Enzymes
- Quantification de l'effet des médicaments

*3h GUIARD Bruno*

#### *Notions générales de Pharmacocinétique (A.D.M.E)*

*3h CHATELUT Etienne*

#### *Notions générales de galénique et voies d'administrations*

*2h DESPAS Fabien*

#### *Développement du médicament*

- Conception du Médicament / Identification d'une cible
- Evaluation préclinique

*2h DESPAS Fabien*

- Evaluation clinique

*3h BREFEL-COURBON  
Christine*

#### *Cadre juridique Médicaments et autres produits de Santé*

*5h TABOULET Florence*

- Définitions et mise sur le marché
- Structures de régulation
- Règles de prescription et de dispensation

#### *Examen blanc*

*1h Toute l'équipe pédagogique*

- Retour sur les éléments de cours posant des difficultés

### ● ENSEIGNEMENTS DIRIGÉS DÉMATÉRIALISÉS MOODLE (3h)

- QCM d'entraînement et diaporama commenté
- Correction Examen blanc déposé sur Moodle

## UE7

### SANTÉ PUBLIQUE

## UE7

### SOCIÉTÉ ET HUMANITÉ

Nombre de crédits ECTS : 4

Niveau : PASS

Semestre 1

Modalités d'évaluation du cours

35 à 40 QCM en 45 minutes

### Caractéristiques

Modalités : Présentiel

### SANTÉ PUBLIQUE

**Nombre total d'heures de cours : 8h**

**Cours Magistraux : 8h**

**Enseignements Dirigés : 0h**

Présentiel par série (0h) soit 0 séance

Dématérialisé Moodle (0h)

### SOCIÉTÉ HUMANITÉ

**Nombre total d'heures de cours : 20h**

**Cours Magistraux : 20h**

**Enseignements Dirigés : 0h**

Présentiel par série (0h) soit 0 séance

Dématérialisé Moodle (0h)

### CONTACTS

**Responsables :**

MOLINIER Laurent

TABOULET Florence

**Équipe pédagogique :**

ANDRIEU Sandrine, DE BOISSEZON Xavier, HERIN

Fabrice, MARQUE Philippe,

### CONTACTS

**Responsables :**

HAMEL Olivier

SAVALL Frédéric

TELMON Norbert

**Équipe pédagogique :**

CRUBÉZY Eric, DELPLA Pierre-André,

FRANCHITTO Nicolas, VERGNES Jean-Noël

### Objectifs des cours

Maîtriser les notions et les méthodes fondamentales de la santé publique et connaître l'organisation du système de santé et de protection sociale

### Objectifs des cours

Comprendre les significations de la maladie pour le patient, la relation soignant/soigné.e, les interactions avec les facteurs sociaux et culturels, certains aspects réglementaires et éthique ainsi que les changements actuels

## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

### SANTÉ PUBLIQUE

#### ● **SANTÉ PUBLIQUE ETAT DE SANTÉ DES POPULATIONS**

- Les grands problèmes de Santé Publique – cours 1
- Santé environnement/travail – cours 3
- Concepts et épidémiologie du handicap – cours 4

*ANDRIEU Sandrine  
HERIN Fabrice  
MARQUE Philippe*

#### ● **ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE**

- Prévention et dépistage – cours 2
- Prise en charge et compensation du handicap – cours 5

*ANDRIEU Sandrine  
DE BOISSEZON Xavier*

#### ● **SYSTEME DE SANTE ET PROTECTION SOCIALE**

- Organisation du système de santé en France – cours 6
- Définition et principes de fonctionnement de la protection sociale – cours 7
  
- Régulation des dépenses de santé – cours 8

*MOLINIER Laurent*

*TABOULET Florence*

### SOCIÉTÉ HUMANITÉ

#### ● **LES DISCIPLINES SCIENTIFIQUES**

Cette section comprend les connaissances relatives aux sciences en général et aux différentes disciplines en sciences humaines et sociales et tout particulièrement l'anthropologie de la santé, l'histoire de la médecine et l'éthique du soin :

- Présentation générale et introduction à l'épistémologie
- Anthropologie de la santé et repères en évolution humaine
- Histoire de la médecine
- Aspect historique du droit des épidémies
- Éthique

#### ● **LE PATIENT, LA MALADIE ET LA PROFESSION MÉDICALE :**

Cette section comprend une double approche, anthropologique et philosophique sur la santé et la maladie et juridique sur le droit de la santé, la protection de la santé et la réglementation des professions médicales :

- Approche anthropologique de la santé et de la maladie
- Le normal et le pathologique
- Introduction au droit de la santé
- Approche juridique de la protection de la santé
- Règlementation des professions médicales

#### ● **LA RELATION DE SOIN :**

Cette section aborde la notion de relation de soin selon différentes approches (pratique, psychologique, sociologique) :

- Relation de soin : notion de modèle médical
- Relation de soin : approche psychologique modèle bio-psycho-social : l'ex. des addictions

## UE8 – Spécifique MÉDECINE

Nombre de crédits ECTS : 4

Niveau : PASS

Semestre 2

### Modalités d'évaluation du cours

20 à 25 QCM en 1h00

## CONTACTS

### Responsables :

DESPAS Fabien

LANGIN Dominique

### Équipe pédagogique :

#### *Cours Magistraux*

AL SAATI Ayman, ARBUS Christophe, ARNAL Jean-François, AUSSEIL Jérôme, BASSET Céline, CLAVEL Cyril,

CRUBEZY Éric, DOUIN Victorine,

DULY-BOUHANICK Béatrice, FRANCHITTO Nicolas,

GALIBOURG Antoine, HERIN Fabrice,

LAPEYRE-MESTRE Maryse, NOURHASHEMI Fati, SEGUI

Bruno, SIXOU Sophie, SOMMET Agnès, TACK Ivan

#### *Enseignements Dirigés*

AL SAATI Ayman, CASPAR-BAUGUIL Sylvie, CAMARE

Caroline, CANTERO Anne-Valérie, GALINIER Anne,

GENNERO Isabelle, GENOUX Anne-Lise,

HAMDJ Safouane, MAUPAS-SCHWALM Françoise,

MONFERRAN Sylvie, SABOURDY Frédérique,

TRUDEL Stéphanie

## Caractéristiques

**Modalités : Présentiel**

**Nombre total d'heures de cours : 32h**

**Cours Magistraux : 29h**

**Enseignements Dirigés : 3h**

Présentiel par série (3h) soit 2 séances  
d'1h30 par étudiant

Dématérialisé Moodle (0h)

## Objectifs des cours

Maîtriser une vision complète de la médecine en explorant divers domaines pratiques, tout en intégrant les notions fondamentales de pharmacologie, de pathologies emblématiques, de produits de santé et de sciences liées à la santé publique.

## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Cette UE comprend 4 volets :

- **ADDICTIONS – PHARMACODÉPENDANCE – PHARMACOVIGILANCE (5h00)**

- Pharmacovigilance 1h SOMMET Agnes
- Addictovigilance/Pharmacodépendance 2h LAPEYRE-MESTRE Maryse
- Pharmaco-épidémiologie
- Conduites addictives 2h FRANCHITTO Nicolas

- **PRODUITS DE SANTE ET SOCIETE (5h00)**

- Exemples et surveillance des Dispositifs Médicaux 2h DESPAS Fabien
- Les médicaments génériques et médicaments biosimilaires 1h LAPEYRE-MESTRE Maryse
- Professionnels de santé et structures de régulation : interactions et aspects économiques
- Bon usage du médicament 1h DULY-BOUHANICK Béatrice
- L'apport de l'IA dans la santé de demain 1h GALIBOURG Antoine

- **LES GRANDS DOMAINES DE LA MÉDECINE (10h00)**

- Maladies psychiatriques et société 2h ARBUS Christophe
- Co-évolution Homme et maladies 2h CRUBEZY Eric
- Cancer : définition, épidémiologie, prévention, thérapeutiques 2h BASSET Céline
- Environnement et santé 2h HERIN Fabrice
- Vieillesse
  - Bases physiologiques de la sénescence 1h DOUIN Victorine
  - Aspects démographiques et médicaux 1h NOURHASHEMI Fati

- **PATHOLOGIES EMBLÉMATIQUES ILLUSTRÉES PAR DES TECHNIQUES DE DIAGNOSTIC ET DE RECHERCHE (12h00)**

*Ce volet vient en complément d'une partie de l'UE spécifique Pharmacie UE11 intitulée « Techniques d'études du vivant : du gène à l'organisme entier.*

*Cette partie de l'UE11 devra être traitée **avant** celle de l'UE8.*

Cours magistraux (2h Physiologie + 4h Biologie cellulaire + 3h Biochimie)

Enseignements dirigés (2 séances de 1h30 par étudiant) :

- Captation, transport et utilisation de l'oxygène et ses anomalies : hypoxémie, ischémie et hypoxie 1h ARNAL Jean-François
- Exemple de démarche expérimentale : la découverte des aquaporines 1h TACK Ivan
- Techniques d'immuno-analyse 2h SEGUI Bruno
- Auto-anticorps et polyarthrite rhumatoïde 1h CLAVEL Cyril
- Biothérapies et polyarthrite rhumatoïde 1h SEGUI Bruno
- Thérapie génique et bêta-thalassémie 1h LANGIN Dominique
- Une erreur innée du métabolisme 1h AUSSEIL Jérôme
- Cancers du sein : histoire naturelle, classifications et diagnostics 1h SIXOU Sophie /AL SAATI Ayman

## UE9 – Spécifique MAÏEUTIQUE

Nombre de crédits ECTS : 4

Niveau : PASS

Semestre 2

### Modalités d'évaluation du cours

16 à 20 QCM en 30 minutes

## CONTACTS

### Responsables :

COURTADE-SAIDI Monique

LEANDRI Roger

### Équipe pédagogique :

COURTADE-SAIDI Monique, CUSSAC Daniel, DOUIN

Victorine, DUBUCS Charlotte, GATIMEL Nicolas,

GUERBY Paul, LEFEVRE Lise,

MOREAU Jessika, PARINI Angelo, SAINTE-MARIE Yannis,

TREINER Emmanuel, TREMOLLIÈRES Florence

## Caractéristiques

**Modalités : Présentiel**

**Nombre total d'heures de cours : 32h**

**Cours Magistraux : 27h30**

**Enseignements Dirigés : 4h30**

Présentiel par série (1h30) soit 1 séance  
d'1h30 par étudiant

Dématérialisé Moodle (3h)

## Objectifs des cours

- Comprendre la physiologie de la formation des gamètes, de la fécondation et du développement préimplantatoire
- Comprendre la mise en place de l'unité foeto-placentaire et son rôle dans le développement foetal
- Comprendre la mise en place de la différenciation sexuelle et de la croissance post-natale
- Connaître les principales étapes de l'organogenèse

## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

### ● **REPRODUCTION (8h30)**

- Méiose
- Ovogenèse
- Spermatozoïde
- Spermatogenèse, spermiogenèse
- 1<sup>re</sup> semaine du développement embryonnaire
- Fécondation
- Cellules souches embryonnaires
- ED Présentiel

**7h CM + 1h30 ED Présentiel**

*3h GATIMEL Nicolas*

*2h MOREAU Jessika*

*1h LÉANDRI Roger*

*1h équipe CUSSAC Daniel*

*1h30 équipes Pr LEANDRI*

*Roger/ CUSSAC Daniel*

### ● **UNITÉ FOETO-PLACENTAIRE ET DÉVELOPPEMENT (15h00)**

- Développement et circulation placentaire
- Epigénétique
- Circulation embryonnaire et fœtale
- Grossesses gémellaires-grossesses môtaires
- Échanges foeto-placentaires
- Placenta glande endocrine
- Immunologie de la grossesse
  
- Régulation de la croissance fœtale, exemple de la croissance osseuse
- Rôle de la thyroïde dans la croissance fœtale
- Différenciation sexuelle
- Régulation de la croissance post-natale
- ED Moodle

**13h30 CM et 1h30 ED Moodle**

*3h30 LÉANDRI Roger*

*2h DUBUCS Charlotte /*

*COURTADE-SAÏDI Monique*

*2h GUERBY Paul*

*1h MOREAU Jessika*

*1h TREINER Emmanuel*

*2h équipe TREMOLLIERES Florence*

*2h équipe CUSSAC Daniel*

*1h30*

### ● **EMBRYOLOGIE SPÉCIALE (8h30)**

- Développement de l'appareil digestif
- Développement de l'appareil uro-génital
- Développement de la face et de la région branchiale
- Développement des organes des sens
- Mise en place de la gonade masculine
- Mise en place de la gonade féminine
- ED Moodle

**7h CM + 1h30 ED Moodle**

*3h00 COURTADE-SAÏDI Monique*

*2h DUBUCS Charlotte /*

*COURTADE-SAÏDI Monique*

*2h MOREAU Jessika*

*1h30 COURTADE-SAÏDI Monique*

## UE10 – Spécifique ODONTOLOGIE

Nombre de crédits ECTS : 4

Niveau : PASS

Semestre 2

Modalités d'évaluation du cours

35 à 40 QCM en 1h00

## CONTACTS

**Responsables :**

LOPEZ Raphael

NABET Cathy

**Équipe pédagogique :**

BLASCO BAQUE Vincent, DE BARROS Amaury,

DE BONNECAZE Guillaume, CANCEILL Thibault,

HAMEL Olivier, JONJOT Sabine, KEMOUN Philippe,

LAURENCIN Sara, MINTY Matthieu, MONSARRAT Paul

## Caractéristiques

**Modalités : Présentiel**

**Nombre total d'heures de cours : 32h**

**Cours Magistraux : 29h**

**Enseignements Dirigés : 3h00**

Présentiel en amphi (3h00) soit 3 séances  
d'1h par étudiant

Dématérialisé Moodle (0h)

## Objectifs des cours

- Connaître l'anatomie de la tête et du cou.
- Connaître l'anatomie des dents et du parodonte.
- Connaître le développement, la croissance et l'histologie des structures orales.
- Comprendre la physiologie oro-faciale.
- Comprendre le microbiote oral à l'état sain et pathologique.
- Connaître les principales pathologies orales.
- Comprendre les interrelations entre la santé orale et la santé générale.
- Comprendre les spécificités de la relation de soins en Odontologie.

## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

- **ANATOMIE TÊTE ET COU (12h00)**
  - Ostéologie craniofaciale *4h DE BARROS Amaury*
  - Musculature et innervation *4h LOPEZ Raphaël*
  - Articulation temporo mandibulaire et muscles masticateurs
  - Organes des sens
  - Cou paroi antéro-latérale *2h DE BONNECAZE Guillaume*
  - Axes vasculo-nerveux de la tête et du cou
  - Cavité orale et glandes salivaires *2h MONSARRAT Paul*
  
- **ANATOMIE DES DENTS ET DU PARODONTE (3h00)**
  - Anatomie des dents et des arcades *2h JONIOT Sabine*
  - Muqueuse buccale et parodonte *1h LAURENCIN Sara*
  
- **BIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT, DE LA CROISSANCE ET DES STRUCTURES ORALES (4h00)**
  - Développement et croissance des structures orales *4h KEMOUN Philippe*
  - Histologie des structures orales
  
- **PHYSIOLOGIE OROFACIALE (4h00)**
  - Salivation *3h CANCEILL Thibault*
  - Gustation
  - Mastication et déglutition
  - Articulation dento-dentaire et fonctions orofaciales *1h JONIOT Sabine*
  
- **MICROBIOTE ORAL, PATHOLOGIES BUCCO-DENTAIRES ET LEURS CONSÉQUENCES (5h00)**
  - Microbiote oral : *2h BLASCO BAQUÉ Vincent*  
*/MINTY Matthieu*
  - Introduction à la maladie carieuse : *2h NABET Cathy*
  - Médecine orale et médecine générale
  - Introduction à la maladie de la muqueuse buccale et du parodonte *1h LAURENCIN Sara*
  
- **SPÉCIFICITÉS DE LA RELATION DE SOINS EN ODONTOLOGIE (1h00)***1h HAMEL Olivier*
  
- **ENTRAÎNEMENTS AUX QCM (3h00)**

## UE11 – Spécifique PHARMACIE

Nombre de crédits ECTS : 4

Niveau : PASS

Semestre 2

### Modalités d'évaluation du cours

20 à 25 QCM en 1h00

## CONTACTS

### Responsables :

EL GARAH Fatima  
MONFERRAN Sylvie (ED)

### Équipe pédagogique :

#### *Chimie*

EL GARAH Fatima, COMPAGNE Nina,  
LAJOIE Barbara, LETISSE Fabien,  
*Pharmacologie et Pharmacie galénique*  
CHATELUT Etienne, GIROD FULLANA Sophie,  
*Techniques d'études ADN et protéines*  
COUDERC Bettina, GENOUX Anne-Lise, MONFERRAN  
Sylvie

## Caractéristiques

**Modalités : Présentiel**

**Nombre total d'heures de cours : 32h**

**Cours Magistraux : 24h**

**Enseignements Dirigés : 8h00**

Présentiel par série (6h00) soit 4 séances  
d'1h30 par étudiant.

Présentiel en amphithéâtre (1h00)

Dématérialisé Moodle (1h00)

## Objectifs des cours

### *Bases chimiques du médicament*

L'objectif est d'acquies les bases fondamentales de cinétique qui constituent un prérequis nécessaire à la compréhension des enseignements de pharmacocinétique ainsi que de comprendre les mécanismes impliqués dans la dégradation des médicaments, la conservation des aliments,....

- Connaître les effets électroniques et leurs conséquences sur la stabilité et la réactivité
- Connaître les grandes réactions des fonctions simples

### *Bases biologiques des biomédicaments et des biothérapies*

- Connaître les bases de la modification génique et de son analyse
- Connaître le procédé de production de protéines recombinantes incluant les étapes de collecte des protéines et de purification
- Connaître les méthodes d'analyse de la production des protéines recombinantes

### *Médicaments et autres produits de santé*

- Notions de galénique
- Notions de pharmacologie

## DES ENSEIGNEMENTS

### ● BASES CHIMIQUES DES MÉDICAMENTS (14h30)

**10h CM + 4h30 ED présentiel**

*Cet enseignement fait suite à l'enseignement de Chimie organique et de Chimie générale de l'UE 1 du premier semestre.*

#### **Chimie Organique (11h)**

**8h CM + ED 3h (2x1h30)**

*Salomé EL HAGE / Fatima EL GARAH*

- Les bases de la réactivité chimique
  - Les effets électroniques
  - Conséquences des effets électroniques sur la force des acides et bases
  - Ruptures des liaisons
  - Intermédiaires réactionnels
- Description des mécanismes réactionnels et réactivité des principales fonctions
  - Classification des réactions organiques
  - Réactivité des principales fonctions chimiques

#### **Chimie Générale (3h30)**

**2h CM + 1h30 ED présentiel**

*Jean-Luc STIGLIANI*

- Cinétique chimique
  - Vitesse d'une réaction
    - Les lois de vitesse
    - Notions d'ordre d'une réaction
  - Mécanismes réactionnels
    - Facteurs influant sur la vitesse d'une réaction
    - Energie d'activation
    - Catalyseurs

### ● CŒUR DE MÉTIER PHARMACIE MÉDICAMENT ET AUTRES PRODUITS DE SANTÉ (9h00)

**CM 7h + 1h00 ED présentiel en amphi + 1h00 Moodle**

- Les paramètres pharmacocinétiques *4h CHATELUT Etienne*
- Développement et stratégies thérapeutiques, à partir de l'exemple d'une classe pharmacologique (aspects pharmacodynamiques, pharmacocinétiques et galéniques)
- Formulation galénique et mise en forme d'un médicament *3h GIROD FULLANA Sophie*

### ● TECHNIQUES D'ETUDE DU VIVANT : DU GENE A L'ORGANISME ENTIER (8h30)

**7h00 CM + 1h30 ED présentiel**

*COUDERC Bettina MONFERRAN Sylvie*

*Ce volet vient en complément d'une partie de l'UE spécifique Médecine intitulée « Pathologies emblématiques illustrées par des techniques de diagnostic et de recherche » et des enseignements donnés en UE1. Un temps sera consacré à la présentation de l'UE par rapport aux sciences pharmaceutiques.*

- Techniques d'étude de l'ADN
- Techniques d'étude des protéines
- ED d'application

## UE12 MÉTHODOLOGIE

## UE12 CONNAISSANCE DES MÉTIERS

Nombre de crédits ECTS : 2  
Niveau : PASS  
Semestre 2  
Modalités d'évaluation du cours en session 1  
Présence et participation au séminaire  
OBLIGATOIRE  
Modalités d'évaluation du cours en session 2

### Caractéristiques

Modalités : Présentiel

### MÉTHODOLOGIE

Modalités : Présentiel  
Nombre total d'heures de cours : 13h00  
Cours Magistraux : 9h00  
Enseignements Dirigés : 4h  
Présentiel par série (1h30) soit 1 séance  
d'1h30 par étudiant  
Travail personnel (2h30)

### CONNAISSANCE DES MÉTIERS

Modalités : Présentiel  
Nombre total d'heures de cours : 10h  
Cours Magistraux Séminaire : 2h00  
Enseignements Dirigés : 8h00  
Présentiel par série (3h00) soit 2 séances d'1h30  
par étudiant  
Dématérialisé Moodle (5h)

### CONTACTS

**Responsables :**  
MONFERRAN Sylvie, VERGNES Jean-Noël

**Équipe pédagogique :**  
AL SAATI Ayman, BURGUET Annette, BROUILLET  
Fabien, CAZALBOU Sophie, DRITSCH Nicolas, FRANCES  
Laurie, FOURNIER Géromine, GALIBOURG Antoine,  
GRILH Alexandre, GRISETI Elena, SIXOU Sophie, WEYL  
Arianne

### CONTACTS

**Responsables :**  
BROUILLET Fabien, CHANTALAT Élodie,  
MONFERRAN Sylvie, VERGNES Jean-Noël

**Équipe pédagogique :**  
ANDRÉ Frédéric, CAIRE Jean-Michel, COPETTI Françoise,  
COUSTY Sarah, ESCALLE Yannick, FREGONESE Coralie,  
LIAUNET Florence, MARQUEL-DOLEAC Jérôme, MARX  
Mathieu, MUNIER Pauline, QUINTON Pascale, SOLER  
Vincent, autres intervenants médicaux, paramédicaux  
et patients

### Objectifs des cours

- Préparer aux épreuves orales : présenter les compétences psychosociales et la démarche de résolution de problème.
- Sensibiliser aux approches systémiques dans les situations relationnelles du quotidien.
- Comprendre le cadre des épreuves : finalités, place dans le cursus, fondements scientifiques.
- Adopter une démarche réflexive et structurée, transférable aux pratiques soignantes.

### Objectifs des cours

- Connaître les différentes professions de santé (médicales et paramédicales).
- Comprendre l'intérêt du parcours de soin coordonné pour un patient.
- Connaître les différentes modalités de coordination de ces professions

## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

### MÉTHODOLOGIE

#### ● COURS MAGISTRAUX (9h00)

- Psychologie de la communication
- Compétences psychosociales  
*Sophie/ VERGNES Jean-Noël*

2h BURGUET Annette

7h DRITSCH Nicolas/ SIXOU

#### ● ENTRAÎNEMENT AUX MINI-ENTREVUES MULTIPLES (MEM) (4h)

*4h ED (2h30 de travail personnel et 1h30 de ED présentiel)*

#### Objectif principal (pôle téléologique)

- Préparer les étudiants aux épreuves orales en développant leurs compétences psychosociales et leur capacité à mobiliser une démarche structurée de résolution de problème, en cohérence avec les attendus des métiers de la santé.
- Sensibiliser aux compétences psychosociales et aux approches systémiques mobilisées dans les situations relationnelles problématiques de la vie de tous les jours.

#### Objectifs pédagogiques spécifiques

##### Objectifs contextuels: comprendre le cadre de l'évaluation orale (pôle génétique)

- Présenter les épreuves orales et leur place dans le cursus de santé.
- Expliquer les modèles théoriques et les références scientifiques ayant guidé la conception des épreuves.

##### Objectifs réflexifs: développer une posture réflexive (pôle fonctionnel)

- Montrer, expliquer et échanger autour de la démarche de résolution de problème de la vie de tous les jours.
- Montrer, expliquer et échanger autour de la transférabilité de cette démarche aux pratiques soignantes.

##### Objectifs procéduraux : acquérir une méthode et des repères transférables (pôle ontologique)

- Présenter la grille d'évaluation utilisée lors des épreuves orales et expliciter les critères et les modalités logistiques d'évaluation.
- Présenter le lien entre la grille d'évaluation et les compétences cognitives, émotionnelles et sociales des futurs professionnels de santé.

**Le travail personnel** correspond à la réalisation d'une vidéo de 3 minutes par étudiant sur un sujet connu 24h à l'avance (pour se mettre dans une situation proche de celle des conditions réelles et garder de la spontanéité). Le sujet a pour but d'évaluer des compétences psychosociales (cognitives, émotionnelles et sociales...). Un débriefing personnalisé est donné à chaque étudiant ayant déposé une vidéo par l'équipe pédagogique. Lors du TD présentiel, un retour général est fait à l'ensemble des étudiants de la série pour définir les grandes lignes des attitudes à avoir, ou au contraire à éviter, lors d'une MEM, et préparer la partie d'entretien avec le jury.

Des séquences en ligne de MEM, des annales, sont mises à la disposition des étudiants pour exemples, ainsi que des consignes pour la réalisation des vidéos, et leur dépôt sur la plate-forme Moodle.

## CONNAISSANCE DES MÉTIERS

- **SÉMINAIRE (5h)**

Présentation des différentes professions de Santé (MMOPK et formations paramédicales) et de leur coordination sous forme de cours magistraux (2h00) et d'un forum des métiers (3h).

- **ENSEIGNEMENTS DÉMATÉRIALISÉS SUR MOODLE (5h)**

Diaporama présentant les différentes formations médicales (Médecine, Maïeutique, Pharmacie, Odontologie, Masso-Kinésithérapie) et paramédicales (Soins infirmiers, Psychomotricité, Orthophonie, Orthoptie Audioprothèse, Podologie-pédicurie, Manipulateurs en radiologie, Ergothérapie).

Situations cliniques présentées sous forme de séquences vidéo, témoignant des aspects variés de chaque métier, mais soulignant aussi l'interdisciplinarité.

Scénario développé par l'équipe de Médecine/Maïeutique

Scénario développé par l'équipe de Pharmacie/Kinésithérapeute

## UE13 – ANGLAIS

Nombre de crédits ECTS : 2

Niveau : PASS

Semestre 2

Modalités d'évaluation du cours

20 à 25 QCM en 30 minutes

## CONTACTS

**Responsable :**  
BOTTRIELL James

## Caractéristiques

**Modalités : Dématérialisé Moodle**

**Nombre total d'heures de cours : 12h**

Dématérialisé Moodle (8h)

Forum Moodle (4h)

## Objectifs des cours

### Objectif général

Développer la maîtrise des structures complexes (voix passive, conditionnels, modaux en discours indirect, etc.) et renforcer l'automatisation des formes grammaticales fréquemment testées dans les examens standardisés.

---

## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

### ● ED EN DISTANCIEL SELON LE RYTHME ET LA DISPONIBILITÉ DE CHAQUE ETUDIANT (8h)

- Ce cours est spécifiquement conçu pour favoriser l'excellence en compréhension écrite et en reconnaissance des structures linguistiques avancées aux niveaux C1 et C1+. En mettant l'accent sur quatre domaines clés — l'anatomie, la santé publique, les résumés de recherche et les questionnaires médicaux de type TOEFL — il permet d'approfondir la compréhension de sujets complexes tout en affinant les compétences nécessaires à la lecture de textes académiques de haut niveau. Grâce à des exercices ciblés et à un entraînement progressif, il développe la maîtrise requise pour aborder avec assurance les questions à choix multiples, en améliorant à la fois la fluidité de lecture et la capacité à identifier les structures propres au niveau C1+. Qu'il s'agisse de se préparer à un examen ou de renforcer son anglais académique, ce cours constitue un accompagnement rigoureux à travers les subtilités de l'usage linguistique avancé, garantissant une préparation solide et efficace.

- *Compétences ciblées*

Compréhension fine de textes relativement longs et complexes issus de documents authentiques portant sur des thématiques contemporaines en lien avec l'aire linguistique concernée.

Capacité à identifier le contenu, la structure et la fonction d'un texte (informative, argumentative, explicative), à en saisir le sens explicite ou implicite ainsi que les connotations culturelles (humour, registre, politesse, etc.).

Reconnaissance, différenciation et emploi correct du **lexique anatomique en anglais**, avec une attention particulière aux faux amis, anglicismes, et confusions fréquentes chez les locuteurs francophones.

- *Activités principales*

*Série d'exercices à choix multiples (MCQs) portant sur :*

La correction linguistique,

La compréhension contextuelle,

La reconnaissance d'erreurs grammaticales dans des phrases complexes,

**La maîtrise du vocabulaire anatomique** via des questions de type : correspondances, intrus, définitions, et contextualisation.

Les énoncés sont extraits ou inspirés de documents authentiques issus de contextes académiques, médicaux et professionnels.

---

### ● QUESTIONS/ REPONSES AUX ETUDIANTS (4h)

- Modalités de travail

Travail individuel sur la plateforme Moodle, via un quiz interactif. La correction est intégrée automatiquement à la fin de chaque question, avec des explications détaillées pour favoriser l'autoévaluation et la compréhension des erreurs.

Les syllabus des options seront communiqués par les responsables pédagogiques.

PASS - option <b>Droit</b>	UT/UTC
PASS - option <b>Géographie et aménagement</b>	UT/UT2J
PASS - option <b>Histoire</b>	UT/UT2J
PASS - option <b>Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales</b>	UT/UT2J
PASS - option <b>Philosophie</b>	UT/UT2J
PASS - option <b>Sciences du langage</b>	UT/UT2J
PASS - option <b>Sciences sociales - Gestion appliquée aux SHS</b>	UT/UT2J
PASS - option <b>Sociologie</b>	UT/UT2J
PASS - option <b>Chimie</b>	UT/UT
PASS - option <b>Electronique, énergie électrique, automatique</b>	UT/UT
PASS - option <b>Mathématiques</b>	UT/UT
PASS - option <b>Mécanique</b>	UT/UT
PASS - option <b>Physique Chimie</b>	UT/UT
PASS - option <b>Sciences de la vie</b>	UT/UT
PASS - option <b>Sciences et humanités</b>	UT/UT



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Division de la formation  
Service scolarité PASS-LAS

**UNIVERSITÉ DE TOULOUSE**  
Faculté de santé

**LAS**

**Licence Accès Santé**

Unité d'enseignement de l'option santé  
(Mineure)

**PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS**

Année universitaire 2025/2026

Université Toulouse III Paul Sabatier  
Faculté de Santé  
Division de la Formation  
133 Route de Narbonne  
31062 TOULOUSE Cedex 9  
Tél : 05.62.88.90.15 – 05.62.88.90.38  
Site internet <https://sante.univ-tlse.fr>

L'option santé de 10 ECTS est composée d'une seule unité d'enseignement appelée « mineure santé », elle comporte les thématiques suivantes :

**FONDAMENTAUX EN SCIENCES DE LA SANTE – 1<sup>ère</sup> partie**

Chimie Génome Biochimie

Physique et Physiologie

Biostatistiques

Initiation à la connaissance du médicament

**FONDAMENTAUX EN SCIENCES DE LA SANTE – 2<sup>ème</sup> partie**

La cellule et les tissus

Anatomie

Santé Société Humanité

Méthodologie et connaissance des métiers (Médecine Maïeutique Odontologie Pharmacie)

Ces enseignements sont rattachés au 2<sup>ème</sup> semestre. Toutefois un accès anticipé aux cours est prévu sur Moodle dès le 12 novembre 2025. Des cours d'accompagnement sont proposés dès le 18 novembre 2025 en visioconférence.

L'ouverture du forum sur Moodle est prévue début janvier 2026.

*Les noms des enseignants réalisant les cours sont donnés à titre indicatif et peuvent être amenés à être modifiés suivant les impératifs de chaque unité d'enseignement.*

# FONDAMENTAUX EN SCIENCES DE LA SANTE

## 1<sup>ère</sup> partie

Responsable : Jérôme AUSSEIL

### CHIMIE GENOME BIOCHIMIE

Nombre total d'heures de cours	27h
CM - Dématérialisé Moodle	15 h
Cours d'accompagnement (Visioconférence)	12 h

#### Enseignants responsables

Sophie SIXOU

Jérôme AUSSEIL

#### Autres enseignants

Bettina COUDERC, Fatima EL GARAH, Dominique LANGIN, Fabien LETISSE, Thierry LEVADE, Frédérique SAVAGNER

#### Descriptif des enseignements

- Diaporamas sonorisés correspondants aux 15h de cours magistraux
- Chaque cours comprend une partie de QCM d'entraînement (équivalent à 50 min de cours puis 10 min d'entraînement, répartis selon la logique de chaque cours).

#### Chimie :

Fabien LETISSE et Fatima EL GARAH

Socle de 3h : notions de chimie générale et organique, comprenant des notions appliquées aux acides nucléiques et biomolécules

- L'atome et la liaison chimique
- Eléments de thermodynamique
- Eléments d'oxydoréduction
- Les bases de la structure des biomolécules

❖ Cours d'accompagnement : 3h

#### Génome et Biochimie :

Six « histoires » (12h) illustrant de façon intégrée des notions essentielles sur le génome et la biochimie, par exemple :

- Histoire 1 - Génome : sa réplication et sa réparation
- Histoire 2 – Acides aminés, protéines et phénylcétonurie
- Histoire 3 - Les maladies génétiques de l'hémoglobine
- Histoire 4 - Glucose, diabète et cycle de Krebs
- Histoire 5 - Acides gras, dérivés, inflammation et allergie
- Histoire 6 - Le cholestérol : un lipide essentiel à la santé

*Bettina COUDERC*

*Jérôme AUSSEIL*

*Dominique LANGIN*

*Frédérique SAVAGNER*

*Sophie SIXOU*

*Thierry LEVADE*

❖ Cours d'accompagnement : 9h

## PHYSIQUE ET PHYSIOLOGIE

Nombre total d'heures de cours	19h30
CM - Dématérialisé Moodle	15h
Cours d'accompagnement (Visioconférence)	4h30

### Enseignants responsables

Isabelle BERRY

Anne-Sophie BRUN-SALABERT

### Autres enseignants

Jean-François ARNAL, Emmanuelle CASSOL, Frédéric COURBON, Daniel CUSSAC, Pierre GANTET, Pierre PAYOUX, Isabelle QUELVEN, Ivan TACK

### Descriptif des enseignements

**Biophysique** : format MOOC (*durée 8h00*)

#### Rayonnements

Atomes- Stabilité/instabilité nucléaire

Interactions rayonnement/matière

Radioprotection

#### Physico-chimie

Les solutions

Propriétés colligatives

Hémodynamique

*2h Pierre GANTET*

*1h Emmanuelle CASSOL*

*1h Frédéric COURBON*

*1h Anne-Sophie SALABERT*

*1 h Isabelle QUELVEN*

*2h Pierre PAYOUX*

❖ Cours d'accompagnement 3h00

2 séances visio d'1h30 d'accompagnement avec des exercices

- Physico-chimie
- Rayonnements

**Physiologie générale** : format MOOC (*durée 7h00*)

I - Vie, survie, bases et concept d'homéostasie

*Ivan TACK*

II - Principaux modes de communication à visée homéostatique

III - Compartiments liquidiens et échanges intercompartimentaux

*Jean-François ARNAL*

IV - Bases de la physiologie musculaire : contraction et relaxation, notions de pré- et post-charge

V - Les tissus excitables : exemple du système nerveux Partie I

*1h30 Daniel CUSSAC*

- Généralités sur le tissu nerveux (organisation fonctionnelle simplifiée, rôles...)

- Notions de base concernant le neurone : notions d'électrophysiologie (canaux, mouvements ioniques...)

- L'information électrique : existence de différents potentiels de membrane.

❖ Cours d'accompagnement 1h30

## BIostatistiques

Nombre total d'heures de cours	8h
CM - Dématérialisé Moodle	5h
Cours d'accompagnement (Visioconférence)	3h

### Enseignants responsables

Benoît LEPAGE

Mélanie WHITE-KONING

### Autres enseignants

Catherine ARNAUD, Hélène COLINEAUX, SHOURICK Jason

### Descriptif des enseignements

Diaporamas sonorisés sous forme de capsules vidéos de 15 minutes.

- Rappels sur les distributions, introduction à la variabilité/source de variabilité  
*(4 capsules de 15 minutes) – Benoit LEPAGE*
- Probabilités conditionnelles  
*(4 capsules de 15 minutes) – Hélène COLINEAUX*
- 
- Principe des tests de comparaison, risque d'erreurs statistiques  
*(4 capsules de 15 minutes) – Mélanie WHITE-KONING*
- Intervalle de confiance à 95% d'un pourcentage ou d'une moyenne  
*(2 capsules de 15 minutes) – Benoit LEPAGE*
- Principe des essais cliniques et de l'essai contrôlé randomisé, illustrations issues de la littérature  
*(6 capsules de 15 minutes) – Catherine ARNAUD, Benoit LEPAGE*

❖ Cours d'accompagnement : 3h

## INITIATION A LA CONNAISSANCE DU MEDICAMENT

Nombre total d'heures de cours	10h
CM - Dématérialisé Moodle	7h
Cours d'accompagnement (Visioconférence)	3h

### Enseignants responsables

Fabien DESPAS

Etienne CHATELUT

### Autres enseignants

Christine BREFEL-COURBON, Bruno GUIARD, Maryse LAPEYRE-MESTRE, Florence TABOULET

### Descriptif des enseignements

Diaporamas sonorisés sous forme de capsules vidéos.

- Pharmacologie générale – Pharmacodynamie (capsules complétées de QCMs test)
  - Pharmacocinétique (capsules complétées de QCMs test t)
  - Formes galéniques et voies d'administration (capsules complétées de QCMs test)
  - Cycle de vie du médicament et Cadre juridique (capsules complétées de QCMs test)
  - Stratégies thérapeutiques et prévention de l'iatrogénie (capsules complétées de QCMs test)
- ❖ Cours d'accompagnement : 3h

## FONDAMENTAUX EN SCIENCES DE LA SANTE

### 2<sup>ème</sup> partie

Responsable : Jean-Christophe Pagès

## LA CELLULE ET LES TISSUS

Nombre total d'heures de cours	24 h
CM - Dématérialisé Moodle	12h
Cours d'accompagnement (Visioconférence)	12h

### Enseignants responsables de l'UE

Monique COURTADE-SAÏDI

Jean-Christophe PAGES

### Autres enseignants

Céline BASSET, Cyril CLAVEL, Daniel CUSSAC, Charlotte DUBUCS, Solène EVRARD, Nicolas GATIMEL, Nathalie JONCA, Roger LEANDRI, Jessika MOREAU, Léonor NOGUEIRA, Bruno SEGUI

### Descriptif des enseignements

Séquences de cours de 15 minutes

#### **Biologie cellulaire** : 16 cours + 4 séquences d'exercices expliqués

Présentation du cours & Cellules souches et différenciation

2 séq Jean-Christophe PAGES

Membrane plasmique : structure

1 séq Jean-Christophe PAGES

Membrane plasmique : fonctions & Communication cellulaire

3 séq Léonor NOGUEIRA

Cytosquelette

2 séq Cyril CLAVEL

Cytosol

1 séq Jean-Christophe PAGES

Noyau et Division cellulaire

2 séq Cyril CLAVEL

Mitochondrie, Peroxysome

1 séq Cyril CLAVEL

Système endomembranaire, trafic intracellulaire

2 séq Nathalie JONCA

Adhérence, migration, domiciliation

1 séq Nathalie JONCA

Sénescence et mort cellulaire

1 séq Bruno SEGUI

Exercices d'entraînement

4 séq

❖ Cours d'accompagnement 6 Heures

#### **Histologie** : 16 séquences de 15 min (4h)

Techniques Histologiques :

1 séq Solène EVRARD

Tissus épithéliaux :

3 séq Solène EVRARD

Tissus conjonctifs et squelettiques :

4 séq Céline BASSET

Cellules sanguines et hématopoïèse :

2 séq Solène EVRARD

Tissus musculaires :

3 séq Daniel CUSSAC

Tissu nerveux :

3 séq Daniel CUSSAC

Exercices d'entraînement

1 séq

**Embryologie** : 6 cours de 15 min (1h30)

Première et deuxième semaines de développement :

2 séq *Monique COURTADE-SAÏDI*

Gastrulation : formation de l'embryon tridermique :

3 séq *Monique COURTADE-SAÏDI*

Délimitation de l'embryon et embryogenèse précoce :

1 séq *Monique COURTADE-SAÏDI*

Exercices d'entraînement

1 séq

**Biologie de la reproduction** : 3 séq de 15 min (45min)

Gamétogenèse :

○ Méiose :

1 séq *Nicolas GATIMEL*

○ Ovogenèse :

1 séq *Roger LEANDRI*

○ Spermatogenèse :

1 séq *Jessika MOREAU*

- Exercices d'entraînement

1 séq

❖ Cours d'accompagnement : 4heures 30

## ANATOMIE

Nombre total d'heures de cours	8 h
CM - Dématérialisé Moodle	8h
Cours d'accompagnement (Visioconférence)	0 h

### Enseignants responsables

Patrick CHAYNES

Raphaël LOPEZ

### Autres enseignants

Luana CARFAGNA, Elodie CHANTALAT, Guillaume de BONNECAZE

### Descriptif des enseignements

- Anatomie générale : présentation, terminologie, organisation générale du corps humain
- Le système squelettique : organogenèse, classification, squelette
- Le système articulaire : organogenèse, classification, notion de mécanique articulaire
- Le système musculaire : organogenèse, classification, anatomie fonctionnelle
- L'appareil circulatoire : organogenèse, description générale, les circulations
- L'appareil respiratoire : organogenèse, description générale
- L'appareil digestif : organogenèse, description générale
- L'appareil uro-génital : organogenèse, description générale
- Le système nerveux : organogenèse, description générale

**SANTÉ SOCIÉTÉ HUMANITÉ**  
Santé Publique et Société Humanité

Nombre total d'heures de cours	8 h
CM - Dématérialisé Moodle	7h
Cours d'accompagnement (Visioconférence)	1h

**Enseignants responsables**

Eric CRUBEZY  
Laurent MOLINIER  
Frédéric SAVALL  
Florence TABOULET

**Autre enseignant**

Sandrine ANDRIEU

**Descriptif des enseignements de Santé Publique :**

Format : Diaporamas sonorisés sous forme de capsules vidéos (durée 3h)

Les grands problèmes de Santé Publique	Sandrine ANDRIEU
Organisation du système de santé en France	Laurent MOLINIER
Le droit à la protection de la santé	Florence TABOULET

**Descriptif des enseignements de Société Humanité :**

Format : Diaporamas sonorisés sous forme de capsules vidéos (durée 4h)

Anthropologie de la santé	Eric CRUBEZY, Frédéric SAVALL
---------------------------	-------------------------------

❖ Cours d'accompagnement : 1h00

## MÉTHODOLOGIE et CONNAISSANCE DES MÉTIERS

Nombre total d'heures de cours	8 h
CM - Dématérialisé Moodle	7h
Cours d'accompagnement (Visioconférence)	1h

### Enseignants responsables

Fabien BROUILLET  
Elodie CHANTALAT  
Sylvie MONFERRAN  
Jean Noël VERGNES

### Autres enseignants

Frédéric ANDRÉ, Dominique BONNET, Annette BURGUET, Sarah COUSTY, Coralie FREGONESE, Pauline MUNIER, Sophie SIXOU

### Descriptif des enseignements

a) Méthodologie de préparation aux mini-entrevues multiples (3 h30)

*Accessible à tous les étudiants de LAS*

#### **Cours Magistraux sous forme de diaporamas sonorisés**

**3h**

Psychologie de la communication  
Notions de compétences situationnelles  
Méthodologie pour bien communiquer à l'oral

Annette BURGUET  
Jean-Noël VERGNES  
Sophie SIXOU

#### **Entraînement aux mini-entrevues multiples (MEM) :**

**30 minutes**

Capsules vidéos montrant des exemples de mini-entrevues multiples.

b) Connaissance des métiers : Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie (3h30).

#### **- Cours Magistraux sous forme de diaporamas sonorisés**

**3h**

Présentation des différents métiers de la filière MMOPK.

- Médecine:
- Pharmacie:
- Odontologie:
- Maïeutique:
- Masso-Kinésithérapie :

*Elodie CHANTALAT et Pauline MUNIER  
Sylvie MONFERRAN et Fabien BROUILLET  
Sarah COUSTY et Jean-Noël VERGNES  
Dominique BONNET et Coralie FREGONESE  
Frédéric ANDRÉ*

#### **- Capsules vidéos illustrant l'interdisciplinarité**

**30 minutes**

Situations cliniques présentées sous forme de capsules vidéo, témoignant des aspects variés de chaque métier, mais soulignant aussi l'interdisciplinarité. Les étudiants seront amenés à visionner chaque vidéo plusieurs fois pour en retenir les messages. Ils pourront être guidés pour cela par des questionnaires associés à chaque vidéo.

Scénario développé par l'équipe de Médecine/Maïeutique

Scénario développé par l'équipe de Pharmacie/Kinésithérapeute

❖ Cours d'accompagnement : 1h00